



DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

RAPPORT SUR LES PROGRÈS

2007



The Mining Association
of Canada

L'Association minière
du Canada



De nouveau cette année, L'Association minière du Canada met en valeur certaines des photographies réalisées par **Pierre Gratton**, un ancien employé de l'AMC, maintenant président de l'Association minière de la Colombie-Britannique.

Nous dédions à Pierre l'édition 2007 du *Rapport sur les progrès du développement minier durable*, en espérant qu'il continuera à nous fournir des images pour nos éditions futures.

TABLE DES MATIÈRES

	2	MESSAGE DU PRÉSIDENT
	3	LETTRE DU PRÉSIDENT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INITIATIVE VDMD
	4	RAPPORT SUR LES PROGRÈS DE L'INITIATIVE VDMD EN 2007
	4	Résultats du rendement VDMD
	7	Atelier sur les leçons apprises
	7	Nouveaux éléments en matière de rendement
	7	Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI)
	8	Communications sur l'initiative VDMD
	8	Prix VDMD 2007
	9	Rapport du Groupe consultatif des communautés d'intérêts
ÉTUDE DE CAS	10	CAMECO TISSE DES PARTENARIATS DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN
SECTION 1	12	GESTION DES ÉMISSIONS ET DES MATÉRIAUX
	12	Sommaire des progrès de l'industrie
	12	Émissions de minéraux et de métaux
SECTION 2	14	LES PARTENARIATS : ESSENTIELS AU RENDEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
	14	Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM)
	15	Réseau stratégique sur les métaux dans l'environnement humain (RSMEH)
ÉTUDE DE CAS	16	BARRICK DÉSIGNÉE À L'INDICE DE DURABILITÉ DOW JONES
SECTION 3	17	GESTION MINIÈRE RESPONSABLE
	17	Mines orphelines ou abandonnées au Canada
	18	Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) et Études de suivi des effets sur l'environnement (ESEE)
ÉTUDE DE CAS	19	LE DÉFI DE LA BIODIVERSITÉ AUX EXPLOITATIONS CANADIENNES D'XSTRATA
SECTION 4	22	APERÇU DES PLANS D'ACTION DES SOCIÉTÉS PARTICIPANTES
	22	Albian Sands Energy Inc.
	23	ArcelorMittal Mines Canada
	24	Société aurifère Barrick
	25	BHP Billiton Diamonds Inc.
	27	Breakwater Resources Ltd.
	29	Diavik Diamond Mines Inc.
	30	Elk Valley Coal Corporation
	31	HudBay Minerals Inc.
	32	IAMGOLD Corporation
	33	Inmet Mining Corporation
	34	La Compagnie minière IOC
	36	North American Palladium Ltd.
	37	Suncor Energy Inc.
	38	Syncrude Canada Ltd.
	39	Teck Cominco Limited
	40	Vale Inco Limited
	41	Xstrata Copper
	42	Xstrata Nickel
	43	Xstrata Zinc Canada
CÉDÉROM	45	Pour faciliter la recherche et l'accès aux données, les résultats de l'évaluation et les bulletins détaillés de l'initiative VDMD sont offerts et format PDF sur le Cédérom joint à ce rapport.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'engagement de l'AMC à améliorer sans cesse son rendement est à l'origine de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD). Bien que nous soyons satisfaits des résultats de l'initiative VDMD, nous reconnaissons qu'il y a toujours place à l'amélioration.

Outre les indicateurs de rendement existants – gestion des résidus miniers, gestion de l'énergie et des émissions de GES, relations externes et planification de la gestion de crises – nous élaborons de nouveaux cadres stratégiques sur les relations autochtones, la fermeture des mines et la biodiversité.

Après un an de consultation, le cadre stratégique sur les relations autochtones sera déposé lors de la prochaine réunion du Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI), en septembre 2008. Il sera ensuite soumis à l'approbation finale du conseil d'administration de l'AMC en novembre 2008, accompagné du cadre stratégique sur la fermeture des mines. L'ébauche du protocole sur la conservation de la biodiversité progresse et sera également soumise au conseil pour approbation au même moment. La première ronde d'auto-évaluation axée sur ce protocole débutera en 2009 aux fins de rapports et de mises à l'essai internes, puis suivront les rapports publics en 2010.

Le système de vérification VDMD a été mis en œuvre comme prévu en 2007, couronnant quatre années de travail par les leaders de l'initiative VDMD, les comités de l'AMC, l'équipe de gouvernance VDMD et le GCCI afin d'élaborer un système de mesure du rendement exhaustif et fiable. Parmi les 19 sociétés présentant des rapports, huit ont soumis leurs résultats à la vérification externe. Désormais, un tiers des membres de l'AMC fera l'objet d'une vérification externe tous les ans en alternance.

Ce rapport témoigne de nos progrès et de notre rendement au cours de l'année. Il décrit aussi comment nous avons bénéficié des conseils précieux du GCCI pour peaufiner davantage l'initiative VDMD.

De nouveau, notre rapport renferme des données complètes sur les émissions de l'industrie et nos efforts pour réduire les GES. Les détails des émissions sont présentés sur le cédérom joint au rapport et sur le site Web de l'AMC à



« Nous élaborons de nouveaux cadres stratégiques sur les relations autochtones, la fermeture des mines et la biodiversité. »

GORDON R. PEELING, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION,
L'ASSOCIATION MINIÈRE DU CANADA

www.mining.ca. Le rapport fait aussi le point sur le RSMEH et NEDEM, deux grandes initiatives de recherche qui nous aident à mieux gérer l'impact de nos activités sur l'environnement et la santé.

Trois articles de fond illustrent l'engagement de l'industrie minière envers l'initiative VDMD et le développement durable. Un article porte sur les efforts déployés par Cameco pour améliorer la qualité de vie des gens des collectivités du Nord. Un autre article décrit les défis auxquels sont confrontées les exploitations canadiennes d'Xstrata, de même que les possibilités offertes par la mise en œuvre d'une norme d'exploitation exhaustive en matière de biodiversité et de gestion des terres. Enfin, un troisième article porte sur la reconnaissance de la société aurifère Barrick par l'indice Dow Jones de la durabilité pour son engagement soutenu envers le développement durable et ses innovations dans les collectivités où elle mène des activités.

J'espère que vous trouverez ce rapport intéressant et utile. Comme toujours, vos commentaires nous tiennent à cœur. Je vous invite donc à remplir la fiche, à la fin du rapport, et à communiquer directement avec nous pour toute question.

Veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

LETTRE DU PRÉSIDENT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INITIATIVE VDMD

L'année 2007 a été marquée par la mise en œuvre complète de l'initiative VDMD comme mesure de rendement et système de rapports. Les efforts déployés de longue date par les leaders de l'initiative, le Groupe de travail sur les stériles, le Comité de l'énergie et le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI), notamment, ont porté fruit. L'initiative s'articule maintenant autour des éléments suivants :

- Rapports des établissements membres en regard des indicateurs sur la gestion des résidus miniers, l'énergie et les GES, la gestion de crises, et les relations externes;
- Vérification externe du rendement des établissements;
- Examen annuel de postvérification du rendement de deux ou trois sociétés par le GCCCI;
- Nouveaux cadres stratégiques – biodiversité, relations autochtones et fermeture des mines;
- Réorientation du travail du GCCCI – outre l'élaboration de l'initiative VDMD, il centre maintenant son attention sur certains des grands enjeux de l'industrie minière canadienne.

Une étude récente de Five Winds/Strandberg Consulting a mesuré les critères VDMD par rapport aux meilleures pratiques d'autres associations industrielles canadiennes. L'étude (voir www.mining.ca) confirme la supériorité de l'initiative VDMD et précise que :

« *L'approche intégrée de l'AMC en matière de développement durable, y compris son engagement ferme envers la durabilité, un conseil d'administration investi, des protocoles rigoureux, la vérification externe, la participation des intervenants et la transparence de ses rapports, se démarque clairement dans l'analyse comparative de sept associations industrielles canadiennes en 2007...* »

Je suis fier de nos réalisations. Il nous reste toutefois beaucoup à faire. Les leaders de l'initiative élaborent maintenant des indicateurs en matière de biodiversité, qui seront mis à l'essai l'an prochain.

Il nous faut demeurer proactifs et au fait des enjeux de l'industrie et des préoccupations des Canadiens, notamment en matière de changement climatique et de consommation d'eau. Il nous faut déployer plus d'efforts pour faire connaître l'initiative VDMD, faire intervenir d'autres secteurs miniers et montrer aux communautés d'intérêts et au gouvernement notre détermination à améliorer notre façon de faire les choses.

En juin 2008, l'Équipe de direction de l'initiative VDMD a tenu une séance stratégique spéciale afin d'accroître la notoriété et la réputation de l'initiative. Nous avons examiné les nouveaux enjeux liés au rendement, ainsi que la possibilité et la façon d'exporter l'initiative vers d'autres pays où nos membres mènent des activités. À cet égard, Inmet Mining Corporation, IAMGOLD et Breakwater Resources ont déjà décidé de mettre en œuvre l'initiative VDMD dans leurs établissements à l'étranger.

Nous avons réalisé d'importants progrès dans le cadre de l'initiative VDMD – un parcours fascinant qui nous mènera encore très loin.



« **Il nous faut demeurer proactifs et au fait des enjeux de l'industrie et des préoccupations des Canadiens.** »

DOUG HORSWILL, PRÉSIDENT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INITIATIVE VDMD
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL, ENVIRONNEMENT ET AFFAIRES PUBLIQUES, TECK COMINCO LIMITED

RAPPORT SUR LES PROGRÈS DE L'INITIATIVE VDMD EN 2007

Cet article présente les résultats des membres en regard des indicateurs VDMD en 2007. Il fait aussi état de l'avancement de l'initiative, des progrès liés aux relations autochtones et à la biodiversité, du travail du Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI) et des communications relatives à l'initiative VDMD.

MISE EN ŒUVRE COMPLÈTE DE L'INITIATIVE VDMD

Le système de vérification VDMD a été mis en œuvre comme prévu en 2007, après quatre années de travail par les leaders de l'initiative, les comités de l'AMC, l'équipe de direction VDMD et le GCCI afin d'élaborer un système de mesure du rendement exhaustif et fiable. L'année dernière, 10 sociétés ont fait vérifier leurs résultats de 2006 par un tiers. En 2007, six autres sociétés ont fait de même. Désormais, chaque année, les résultats de tiers des membres de l'AMC feront l'objet d'une telle vérification en alternance.

EXAMEN DE POSTVÉRIFICATION

En 2007, le GCCI a mené pour la première fois des examens de postvérification* auprès de deux sociétés membres : HudBay Minerals et Albion Sands Energy se sont vu réserver deux heures chacune pour l'examen. Pour que le dialogue soit fructueux, le GCCI leur a remis à l'avance des questions afin qu'elles puissent préparer des réponses détaillées. Le rapport complet de la postvérification figure sous la rubrique VDMD du site Web de l'AMC à www.mining.ca/www/Towards_Sustaining_Mining/index.php.

Résultats du rendement VDMD

Les graphiques suivants montrent les données des évaluations des sites exploités par 19 sociétés membres (pour la planification de la gestion de crises, les sociétés soumettent des rapports à l'échelle du siège social et des établissements).

Seules les sociétés menant des activités au Canada soumettent des rapports. Les nouveaux membres ont trois ans pour se conformer aux exigences VDMD et faire état de leur rendement. Parmi les 19 sociétés ayant soumis un rapport en 2007, six ont fait l'objet d'une vérification externe pour la première fois. Deux autres – Syncrude et Teck Cominco – dont les résultats avaient été vérifiés à l'externe en 2006 ont volontairement répété l'exercice. Les résultats des vérifications externes figurent sur le site de l'initiative VDMD et le cédérom joint à ce rapport.

Les résultats suivants sont regroupés et montrent le rendement global de tous les membres de l'AMC. En raison de l'ajout de nouveaux déclarants, cette année, les totaux ont changé. Seuls les résultats de 2007 sont présentés ici; une comparaison des données de 2005 à 2007 figure toutefois sur le cédérom. Comme l'an dernier, on constate que l'initiative VDMD donne les résultats attendus et que les établissements se sont améliorés en regard de la plupart des indicateurs de rendement.

*L'examen de postvérification, affiché sur le site Web de l'AMC, est l'un des trois volets du système de vérification VDMD. Jumelé aux deux autres volets (vérification des auto-évaluations des sociétés par un vérificateur externe et lettre d'assurance du P.D.G. ou d'un représentant autorisé attestant des résultats vérifiés), il vise à rassurer les membres de l'AMC et leurs communautés d'intérêts quant à l'intégrité du rendement déclaré.

COMPAGNIES AYANT SOUMIS DES ÉVALUATIONS AUX TERMES DE L'INITIATIVE VDMD 2007

Albion Sands Energy Inc.
ArcelorMittal Mines Canada*
BHP Billiton Diamonds Inc.
Breakwater Resources Ltd.
Diavik Diamond Mines Inc.
Elk Valley Coal Corporation*
HudBay Minerals Inc.
IAMGOLD Corporation
Inmet Mining Corporation
Compagnie minière IOC
North American Palladium Ltd.
Société aurifère Barrick
Suncor Energy Inc.
Syncrude Canada Ltd.*
Teck Cominco Limited* (partiel)
Vale Inco
Xstrata Cuivre Canada*
Xstrata Nickel*
Xstrata Zinc Canada*

* Résultats soumis à la vérification externe. Société aurifère Barrick et Teck Cominco ont soumis une partie de leurs installations à cette vérification.

1. GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

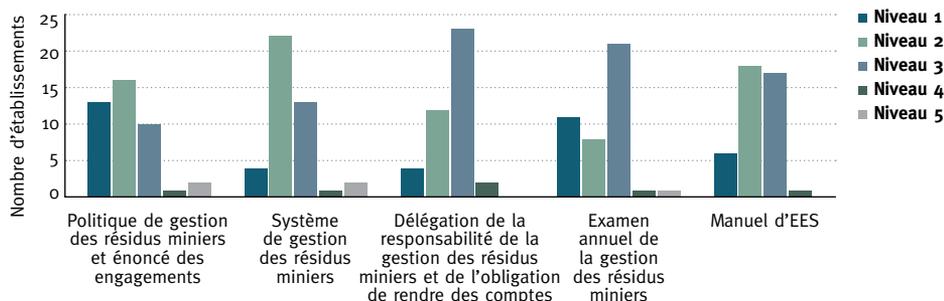
Ce volet continue de s'améliorer, les meilleurs résultats ayant trait au nombre d'établissements qui ont délégué la responsabilité de la gestion des résidus miniers à un cadre dirigeant. Ce résultat est important, car il révèle que la haute direction est responsable de gérer les éléments qui posent les plus grands risques pour l'environnement et la sécurité.

En ce qui concerne la politique de gestion des résidus miniers et l'énoncé des engagements (Indicateur 1), on constate une baisse par rapport à l'an dernier quant au nombre de sites qui font état de la cote 3 ou plus – résultat, peut-être, de la clarification de ce qui constitue une politique de gestion des résidus miniers et de l'exigence de l'engagement à atteindre la cote 3.

Cinq sociétés ont obtenu la cote 3 ou plus pour tous les indicateurs de gestion des résidus miniers : Diavik Diamond Mines, HudBay Minerals, IAMGOLD (Rosebel), Inmet (pour cinq sites fermés) et Syncrude.



ÉVALUATIONS DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



2. GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

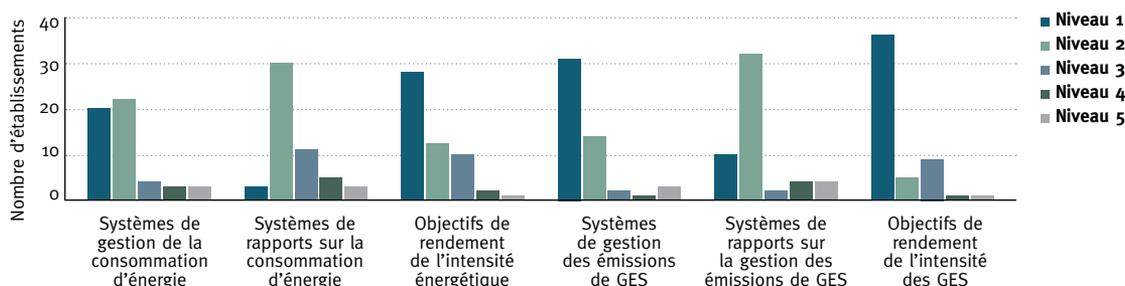
La gestion de l'énergie et des émissions de GES demeure l'élément de rendement le plus faible dans l'ensemble. Si l'on constate une légère amélioration dans le nombre de sites ayant un système de rapports sur la consommation d'énergie et des objectifs à cet effet, la plupart ont enregistré la cote 1 ou 2. Un plus grand nombre de sites se fixent toutefois des objectifs de rendement quant à l'intensité énergétique et l'intensité des GES, une indication encourageante que les gestionnaires accordent plus

d'importance à l'amélioration de cet élément.

Fait à noter, quatre sociétés ont obtenu au moins la cote 3 pour les six indicateurs à ce chapitre : BHP Billiton Diamonds, Diavik Diamond Mines, HudBay Minerals et Syncrude.

Pour favoriser l'amélioration continue en gestion de l'énergie et des GES, l'AMC prépare un document d'orientation et des ateliers de formation pour la fin de 2008.

ÉVALUATIONS DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)



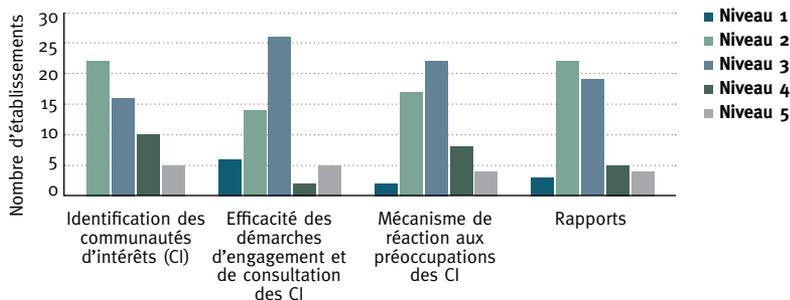
3. RELATIONS EXTERNES

Les résultats liés aux relations externes demeurent positifs : les sites améliorent continuellement leur façon d'identifier les CI touchées par leurs activités. Aucun site n'a enregistré la cote 1 pour cet élément, et pour chacun des indicateurs, plus de la moitié ont obtenu au moins la cote 3. Les membres de l'AMC soulignent à nouveau l'importance d'entretenir des liens solides avec

leurs communautés d'intérêts.

Plusieurs sites enregistrent des résultats supérieurs à ce chapitre. Sept sociétés ont obtenu la cote 4 ou plus pour les quatre indicateurs : Albion Sands Energy, Diavik Diamond Mines, Inmet (Ok Tedi), North American Palladium (Lac des Îles), Suncor, Syncrude et Teck Cominco (Trail).

ÉVALUATIONS DES RELATIONS EXTERNES



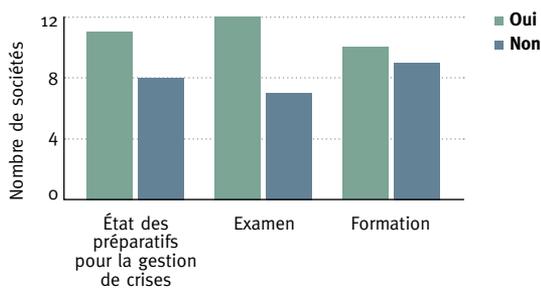
4. PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

À ce chapitre, les sièges sociaux et les établissements doivent respecter tous les critères de chaque indicateur pour pouvoir répondre « oui ». Des progrès marqués ont été enregistrés, les sièges sociaux ayant fait état d'une amélioration notable pour les trois indicateurs. Plus de sites ont répondu « oui » pour ce qui est de disposer d'un plan complet de gestion des crises et de mener chaque année des exercices de formation. On a

toutefois noté une légère diminution du nombre d'établissements ayant satisfait aux critères associés à l'examen et à la mise à jour de leur plan, et à la mise à l'essai de leur système de notification. Six sociétés ont répondu « oui » à tous les indicateurs tant pour leur siège social que pour leurs établissements : Albion Sands Energy, Société aurifère Barrick, Diavik Diamond Mines, Elk Valley Coal, Suncor* et Syncrude.*

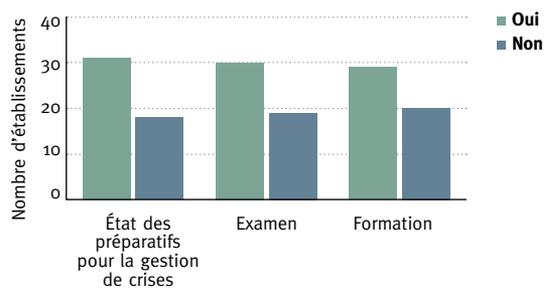
ÉVALUATIONS DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

RAPPORTS À L'ÉCHELLE DES SOCIÉTÉS



ÉVALUATIONS DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

RAPPORTS À L'ÉCHELLE DES ÉTABLISSEMENTS



INTERPRÉTER LES INDICATEURS VDMD

Les indicateurs de rendement VDMD mesurent principalement la qualité et la portée des systèmes de gestion dans quatre domaines : gestion des résidus miniers, consommation d'énergie et gestion des GES, relations externes et planification de la gestion de crises. Ils donnent au public une idée du rendement de l'industrie, mais ce portrait n'est pas complet. Pour plus de détails, veuillez examiner les données sur l'environnement et les émissions de GES figurant dans ce rapport et sur le cédérom qui l'accompagne, ainsi que les rapports des sociétés membres.

*Ces sites ont soumis une seule évaluation pour la planification de la gestion de crises.

Atelier sur les leçons apprises

Quoiqu'elle soit satisfaite de la structure et de l'efficacité de l'initiative VDMD jusqu'à présent, l'AMC reconnaît que l'initiative peut être améliorée. Elle a donc tenu un atelier sur les leçons apprises, réunissant les leaders de l'initiative VDMD, les fournisseurs de services de vérification (FSV) et un représentant du GCCI. L'atelier (le 5 septembre 2007) visait à formuler des recommandations sur la façon d'améliorer le système et les protocoles VDMD. Deux rapports sont issus de cet atelier : un document de travail portant sur la vérification de 2007, et un rapport sur l'atelier même. Les deux rapports sont affichés sur le site Web de l'initiative VDMD.

En réponse aux points soulevés à l'atelier, le Groupe de travail sur les stériles et le Comité de l'énergie de l'AMC ont collaboré avec les leaders de l'initiative pour apporter des changements clés et des précisions aux protocoles sur la gestion des résidus miniers, de même que sur la gestion de l'énergie et des émissions de GES. On apporte aussi d'autres améliorations au système VDMD.

Nouveaux éléments en matière de rendement

En 2006, le conseil d'administration de l'AMC a adopté un cadre stratégique provisoire sur les relations autochtones, qui définit les engagements précis des sociétés membres quant aux activités minières pouvant avoir un impact sur les collectivités autochtones. L'AMC consulte le GCCI, les collectivités et les groupes autochtones sur ce cadre stratégique. L'AMC a tenu deux ateliers en 2007, dont un à Yellowknife, qui a réuni cinq groupes autochtones, et un dans le Nord de l'Ontario, auprès de la Première nation Gull Bay. D'autres ateliers sont prévus en 2008. On espère soumettre un cadre stratégique définitif, reflétant les consultations menées, à l'approbation du conseil d'administration de l'AMC en novembre 2008.

En juin 2007, l'AMC a adopté un nouveau cadre stratégique sur les mines et la biodiversité. Ce document, affiché sur le site de l'initiative VDMD,

énonce divers engagements en matière de conservation de la biodiversité. L'AMC élabore maintenant les indicateurs de rendement connexes, qu'elle espère mettre à l'essai en 2009. La mise en œuvre complète du cadre stratégique est prévue en 2010.

Enfin, un cadre stratégique provisoire sur la fermeture des mines a été approuvé par le conseil d'administration de l'AMC en juin 2008, en collaboration avec le GCCI. Prochaine étape : l'élaboration des indicateurs de rendement visant la fermeture des mines.

Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI)

Le GCCI réunit des membres de groupes autochtones et syndicaux, de collectivités minières, d'ONG environnementales et sociales et du milieu financier, ainsi que des cadres du secteur minier. Le Groupe, qui a tenu sa première rencontre en mars 2004, se réunit deux fois par an. Trois objectifs guident son mandat : aider les membres de l'AMC et les communautés d'intérêts à améliorer le rendement de l'industrie, favoriser le dialogue entre l'industrie et ses communautés d'intérêts, et aider à établir les objectifs de l'initiative VDMD.

Le GCCI s'est réuni deux fois en 2007 (le 7 mars et le 26 septembre) et a tenu des téléconférences sur des questions précises entre ses réunions. Le Groupe a notamment formulé des conseils sur le système de vérification VDMD et les nouveaux éléments de rendement pour les relations autochtones et la biodiversité. Un membre du GCCI a aussi participé



à l'atelier sur les leçons apprises. Le GCCI a également mené ses premiers examens de postvérification.

Après presque quatre années d'activité, le GCCI a commencé à renouveler ses effectifs. La politique à cet égard prévoit le remplacement de deux ou trois membres tous les deux ans afin d'assurer continuité et stabilité du Groupe et de favoriser de nouvelles idées et de nouveaux intérêts au fil du temps. Au début de 2008, un sous-comité du GCCI a été créé pour veiller au renouvellement des effectifs avant la réunion du Groupe en septembre 2008.

Le GCCI a aussi soulevé deux points dont il souhaite discuter avec le conseil d'administration de l'AMC : la position de l'AMC quant à la décision de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie de rejeter un programme d'exploration proposé par Ur-Energy Inc.; et la question du dépôt de résidus miniers dans les plans d'eau naturels. Ces points ont fait l'objet de discussions franches et respectueuses, illustrant l'évolution du rôle du GCCI à titre de tribune permettant d'échanger sur des questions qui échappent à l'initiative VDMD, mais

touchent les communautés d'intérêts.

Un article de ce rapport présente la perspective du GCCI sur les progrès de l'initiative VDMD et les défis de l'industrie minière canadienne.

Communications sur l'initiative VDMD

L'AMC souhaite que VDMD devienne une marque respectée qui dénote un engagement envers le développement durable, la transparence et l'amélioration continue. Les communications externes ont donc été cruciales en 2007 et demeureront une priorité à l'avenir.

L'AMC a aussi participé à plusieurs salons et conférences pour promouvoir l'initiative VDMD et l'engagement de ses membres. L'AMC a aussi été invitée à parler de l'initiative en Algérie, en Équateur, au Brésil et ailleurs. Une nouvelle brochure a été préparée en français, en anglais et en espagnol afin de répondre à l'intérêt croissant pour l'initiative en dehors du Canada. L'AMC envisage aussi faire traduire d'autre matériel en espagnol, dont les protocoles VDMD.

Prix VDMD 2007

L'AMC a rendu hommage aux sociétés membres suivantes pour leur rendement élevé en regard de l'initiative VDMD en 2007. **Pour qu'une société reçoive cette distinction, ses résultats VDMD doivent avoir été vérifiés par un tiers en 2007.**

Les prix VDMD se fondent sur le système d'évaluation de l'initiative : pour trois des éléments – gestion des résidus miniers, gestion de l'énergie et des émissions des GES, et relations externes – les établissements sont évalués selon un système à cinq niveaux. Chaque niveau est étayé par des critères précis touchant à l'évaluation du rendement et à la surveillance du progrès. Le niveau 1 indique le rendement le plus bas; le niveau 3, un bon rendement; et le niveau 5, le niveau le plus élevé. Des prix ont été décernés aux sociétés qui ont atteint au moins le niveau 3 pour tous les indicateurs.

Pour la gestion de crises, les sièges sociaux et les établissements évaluent leur rendement en regard des critères en répondant oui/non (satisfait/ne satisfait pas aux critères). On décerne le prix seulement aux sièges sociaux ou sites qui ont répondu « oui » pour tous les indicateurs.

Nous soulignons ici les efforts de Syncrude Canada Ltd., la première société à obtenir la cote 3 ou plus pour tous les indicateurs dans les quatre domaines de rendement.

RÉSIDUS MINIERS	GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)	RELATIONS EXTERNES	GESTION DE CRISES
Syncrude (cote 3)	Syncrude (cote 3)	Syncrude (cote 5) Teck Cominco : Fonderie de Trail (cote 4) Teck Cominco et Société aurifère Barrick : Entreprise d'exploitation Williams (cote 3)	Syncrude Teck Cominco : Fonderie de Trail Teck Cominco et Société aurifère Barrick : Entreprise d'exploitation Williams

Rapport du Groupe consultatif des communautés d'intérêts

En 2004, L'Association minière du Canada créait le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI) afin de soutenir la mise en œuvre de l'initiative Vers le développement minier durable. Le GCCI est formé de représentants d'organismes environnementaux, de groupes communautaires, autochtones et gouvernementaux, ainsi que de l'industrie minière. Notre rapport s'articule autour des observations provenant de toutes les parties représentées au sein du Groupe, y compris l'industrie.

Le GCCI met en œuvre l'initiative VDMD de l'AMC depuis quatre ans. Le suivi du rendement des membres de l'AMC en regard des indicateurs VDMD demeure une de nos principales activités. Nous nous intéressons aussi à la vérification externe, à laquelle tous les membres de l'AMC devront se soumettre dans les prochaines années.

Pour ce qui est du rendement en regard des quatre séries d'indicateurs VDMD – planification de la gestion de crises, relations externes, gestion de l'énergie et des émissions de GES, et gestion des résidus miniers – nous remarquons que les résultats continuent de s'améliorer et observons un rendement solide dans l'ensemble en ce qui a trait aux relations externes : plus de la moitié des établissements ont obtenu au moins la cote 3 en regard de tous les indicateurs de cet élément. Cependant, le rendement en matière d'énergie et d'émissions de GES demeure relativement faible.

Nous nous intéressons particulièrement à l'analyse que font les sociétés de leur expérience en lien avec les indicateurs VDMD, un processus continu et interactif. Nous encourageons les initiatives visant à évaluer les indicateurs, car elles permettent d'améliorer sans cesse le rendement. Miser sur l'expérience des autres sociétés en regard des indicateurs est un objectif important en soi.

Devant les préoccupations grandissantes du public en lien avec le développement économique dans l'Arctique canadien et la forêt boréale, le GCCI continue de surveiller l'impact des activités minières dans ces régions. Les collectivités autochtones s'intéressent de plus en plus à ces activités et souhaitent figurer parmi les partenaires de l'industrie minière. En outre, les Autochtones ont clairement indiqué qu'ils veulent participer aux décisions qui touchent l'environnement, leurs collectivités et leur utilisation des ressources fauniques – bref, leur culture et leur mode de vie.

D'entrée de jeu, les relations autochtones figuraient parmi les priorités du GCCI. Les enjeux sont aussi

complexes que changeants. Nous favorisons d'autres initiatives de l'AMC qui permettraient de sonder ces enjeux et de formuler des recommandations pouvant servir tant à l'industrie qu'aux collectivités autochtones afin d'améliorer la communication et le respect mutuel.

Les relations avec les collectivités autochtones sont un des nombreux éléments du large éventail de questions sociales et communautaires se greffant aux activités de l'industrie minière canadienne. Le GCCI est conscient que l'AMC doit

adopter une approche globale quant à ces enjeux, dont les défis auxquels sont confrontées les collectivités lors de la fermeture de mines, ainsi que le contexte social et démographique changeant du développement minier, surtout en régions éloignées.

Il importe de maintenir un équilibre entre ces vastes questions sociales et économiques et des enjeux environnementaux précis, comme l'intensité énergétique et l'intensité des émissions de GES des exploitations minières, et les stratégies de conservation de la biodiversité. Nous reconnaissons que ces questions sont complexes sur le plan technique, mais nous continuerons d'inciter l'industrie minière à discuter ouvertement des mesures que peuvent prendre les sociétés pour améliorer leur rendement dans ces domaines.

On prévoit adapter les objectifs et le programme du GCCI, car d'autres questions environnementales et sociales émergentes nécessiteront une attention particulière, notamment les stratégies de gestion et d'élimination des résidus miniers, et les relations économiques et

culturelles avec les collectivités autochtones.

L'initiative VDMD s'applique à l'ensemble de l'industrie minière canadienne, pas uniquement aux membres de l'AMC. Les représentants de la communauté qui siègent au GCCI profitent de cette occasion pour réitérer l'importance de l'engagement de tous les secteurs de l'industrie. Nous accueillons avec joie les nouveaux membres de l'AMC, et nous encourageons les initiatives qui se fondent sur VDMD afin d'explorer et d'élaborer des politiques environnementales et sociales qui s'appliquent à l'ensemble de l'industrie.

Fort de ses quatre années d'expérience à la mise en œuvre des indicateurs VDMD, le GCCI continuera de souligner l'importance des initiatives de vérification actuelles. Non seulement il sera nécessaire d'apprendre collectivement de l'expérience de la mise en œuvre, mais aussi de veiller à ce que les leçons qui en découlent soient à la portée de tous.

Il va sans dire qu'il reste beaucoup de travail à accomplir.

MEMBRES DU GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Gordon Ball	Synchrude Canada Ltd.
Chief Jim Boucher	Premières nations de Fort McKay
Richard Briggs	Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile
Ginger Gibson	Université de la Colombie Britannique
Jim Gowans	De Beers Canada
Larry Haber	Ville de Kimberley
George Hakongak	Nunavut Tunngavik Incorporated
Douglas Horswill	Teck Cominco Limited
Peter R. Jones	Hudbay Minerals Inc.
Brenda Kelley	Réseau canadien de l'environnement
Soha Kneen	Inuit Tapiriit Kanatami
Christy Marinig	Timmins Economic Development Corporation
Elizabeth May	Le Parti Vert du Canada
David Mckenzie	Métallurgistes unis d'Amérique
Allan Morin	Raillement national des Métis
Gordon Peeling	L'association minière du Canada
Alan Penn	Administration régionale Crie
David Scott	Marchés mondiaux CIBC
Chief Darren Taylor	Assemblée des Premières nations
Eira Thomas	Stornoway Diamond Corporation

CAMECO TISSE DES PARTENARIATS DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN



La mine d'uranium de la rivière McArthur a une capacité de production annuelle de 18,7 millions de livres d'U₃O₈.

PARTAGER LES BÉNÉFICES DE L'EXPLOITATION DE L'URANIUM AVEC LES COLLECTIVITÉS DU NORD EST L'UN DES FONDEMENTS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE CAMECO. SES PROGRAMMES REFLÈTENT D'AILLEURS SON ENGAGEMENT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES COLLECTIVITÉS NORDIQUES.

Producteur mondial de premier plan d'uranium à faible coût, Cameco exploite des mines et des usines de concentration d'uranium dans le Nord de la Saskatchewan, dont la mine de la rivière McArthur, le plus important gisement à forte teneur en uranium du monde. La société, installée à Saskatoon, supervise une équipe d'exploration dynamique qui travaille à la mise en œuvre de nouveaux projets.

Vaste région de forêt boréale ponctuée de lacs, le Nord de la Saskatchewan abrite quelque 40 000 âmes, dont plus des trois quarts sont d'origine autochtone. Depuis des décennies, Cameco travaille à fournir aux collectivités locales les outils nécessaires pour qu'elles puissent participer à l'industrie minière.

« Cameco partage les bénéfices de l'exploitation de l'uranium avec les gens du Nord en créant de l'emploi, en participant au développement économique et en appuyant les projets communautaires », explique Jerry Grandey, P.D.G. de la société. « En suscitant l'intérêt de la collectivité pour l'industrie, nous nous assurons son soutien présent et futur. »

EMPLOI

En 2007, Cameco comptait parmi les plus grands employeurs de main-d'œuvre autochtone au pays. De fait, plus de la moitié des quelque 2 000 employés et entrepreneurs de ses sites d'exploitation étaient des résidents du Nord de la Saskatchewan, et le quart, des gens des Premières nations et des Métis.

Près de 50 % de la population nordique étant âgée de moins de 18 ans, l'industrie peut miser sur un bassin de travailleurs jeunes et énergiques.

« Notre objectif est d'augmenter le plus possible la proportion de travailleurs originaires du Nord sur nos sites », explique Gary Merasty, v.-p., Responsabilité sociale d'entreprise chez Cameco. « Nous visitons les écoles et présentons Cameco à des travailleurs éventuels tout en les encourageant à continuer leurs études. Nous leur parlons des possibilités de formation, des bourses et des qualifications requises. Cette population jeune et talentueuse est un atout concurrentiel pour notre société. »

Cameco met délibérément en œuvre des programmes visant à recruter et à retenir les gens de la région, comme l'horaire tournant de sept jours, le programme pour les aînés et les possibilités d'éducation supérieure.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Au-delà de l'exploitation minière, les possibilités économiques se font rares au cœur de cette région isolée, dominée par les arbres, la pierre et l'eau. Il n'existe que quelques routes au nord de La Ronge, et certaines collectivités ne sont accessibles que par la voie des airs.

Malgré ce cadre peu propice aux affaires, Cameco a permis aux entreprises locales de se développer. Par exemple, son programme des fournisseurs privilégiés du Nord (NPSP) encourage l'établissement de partenariats avec des acteurs établis de l'industrie. Résultat : des entreprises solides qui peuvent soutenir la concurrence.

L'Athabasca Basin Development Limited Partnership en est un bon exemple. Créé en 2002 et géré par sept collectivités d'Athabasca, le partenariat emploie aujourd'hui 600 personnes qui s'affairent notamment à l'entretien hivernal des routes, au transport, à l'établissement de campements miniers, à la sécurité, aux services d'exploitation souterraine et à la coupe de ligne de la prospection sismique. Ce partenariat a généré des recettes consolidées de 50 M\$ en 2007 et, en mars 2008, l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs lui a décerné le prix Skookum Jim, soulignant l'excellence et la réussite autochtones dans le soutien de l'industrie minière.

Par le biais du NPSP, Cameco travaille avec des sociétés qui appartiennent, dans une proportion d'au moins 50 %, aux résidents du Nord de la Saskatchewan, et dont les propriétaires ou partenaires sont dynamiques dans la gestion ou la gouvernance de l'entreprise. Cette politique ne garantit pas du travail, mais lorsqu'il y en a, Cameco se tourne d'abord vers les fournisseurs privilégiés.

Le NPSP permet aussi à Cameco de remplir ses obligations de baux de surface. Elle doit ainsi acheter au moins 35 % de ses biens et services auprès des fournisseurs du Nord de la Saskatchewan. Selon M. Merasty, Cameco dépasse cette exigence en visant 70 %.

« Nous encourageons des partenariats qui mettent en valeur le potentiel des entreprises nordiques et choisissons des entrepreneurs de la

région », poursuit M. Merasty. « Ces partenaires importants consolident notre permis social, nous aident à renforcer la capacité économique et nous permettent d'être responsables sur les plans social et écologique. »

Le partenariat entre Cameco et Athabasca Catering, qui offre aux résidents locaux accès à l'emploi et à la formation, en est un bon exemple. Exploité par cinq partenaires des Premières nations, Athabasca Catering repose sur une main-d'œuvre à 85 % autochtone.

Au cours de la dernière décennie, Cameco a triplé ses achats de services auprès d'entreprises nordiques. En 2007, grâce au NPSP de Cameco, environ 71 % (180 M\$) des services acquis par les sociétés minières de la province étaient fournis par des entreprises locales œuvrant dans plus d'une douzaine de secteurs, dont la restauration, l'aviation, les mines souterraines, la construction, les services environnementaux et le camionnage.

ÉDUCATION ET FORMATION

Originaire du Nord de la Saskatchewan, M. Merasty comprend ce que peut apporter une société comme Cameco, notamment sur le plan de l'éducation supérieure.

« Depuis 1992, Cameco a investi plus de 8 M\$ dans des programmes de formation et d'éducation permettant aux gens d'ici de réaliser leur plein potentiel. Nous offrons de la formation sur place, des programmes d'emplois d'été pour étudiants, et des initiatives favorisant les études », explique-t-il.

Cameco offre également des bourses et autres soutiens à l'éducation pour les jeunes du Nord. Des ententes et des partenariats avec les gouvernements et le secteur privé ont permis l'établissement de stages, de programmes de formation axés sur des compétences particulières, ainsi que des programmes techniques.

Les vastes consultations auprès des collectivités du Nord font aussi partie du succès de Cameco. Ces consultations se font tantôt formelles, dans un cadre réglementaire, tantôt informelles par le biais de visites aux sites et dans les collectivités, ainsi que de forums publics organisés chaque printemps dans les collectivités voisines des exploitations minières.

Cameco appuie et collabore avec les comités environnementaux de la Saskatchewan (EQC). Leurs membres, nommés par leurs collectivités, adressent questions et préoccupations aux sociétés minières et aux gouvernements concernés.

Cameco a à cœur son engagement communautaire. « Nous voulons laisser un héritage durable dans le Nord. En aidant les gens d'ici à mettre sur pied des structures commerciales, à acquérir des qualifications et des expériences, nous nous assurons que les générations à venir en tireront encore des avantages », renchérit M. Grandey.

Pour en savoir plus sur Cameco, rendez-vous à cameco.com. 🌱



« Ces partenaires... nous aident à renforcer la capacité économique et nous permettent d'être responsables sur les plans social et écologique. »

GARY MERASTY, VICE-PRÉSIDENT, RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE, CAMECO

GESTION DES ÉMISSIONS ET DES MATÉRIAUX

Sommaire des progrès de l'industrie

Depuis plus de 20 ans, les membres de l'AMC visent à réduire leurs émissions dans l'air et dans l'eau. Des technologies et techniques de surveillance de pointe améliorent leur rendement environnemental. Les émissions varient au fil des ans selon la production, mais la tendance est à la baisse, comme en témoignent les réductions marquées d'émissions de substances clés.

Les graphiques et tableaux ci-après font état des émissions dans l'air et dans l'eau en 2006 par rapport à l'année de référence. Le *Bilan des émissions de gaz à effet de serre* propose des tableaux détaillés sur les émissions de GES des membres. Un encart distinct présente de l'information sur le *Règlement sur les effluents des mines de métaux* et la surveillance des répercussions environnementales (voir le cédérom ou le www.mining.ca).

Émissions de minéraux et de métaux

Les substances suivantes sont celles qui sont généralement émises par notre industrie. En 2006, on enregistrait les plus bas niveaux d'émissions d'arsenic, tandis que les émissions de mercure étaient 95 % sous les niveaux de l'année de référence. Ces résultats témoignent de l'action concertée de l'industrie pour réduire ses émissions. Les émissions de cobalt, de nickel et d'argent ont également diminué par rapport à l'année précédente, alors que celles de cadmium et de cuivre ont légèrement augmenté.

Les membres de l'AMC participent à des initiatives d'évaluation des risques – processus multilatéraux pour déterminer l'impact des émissions d'exploitations historiques sur la santé humaine et l'environnement et élaborer des mesures d'atténuation. L'AMC est aussi un des principaux parrains du Réseau stratégique sur les métaux dans l'environnement humain (RS-MEH), qui étudie le lien entre les métaux dans le milieu et leurs effets sur la santé humaine (voir l'article à ce sujet).

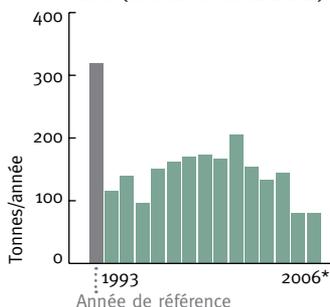


RÉDUCTIONS RÉALISÉES EN 2006

Arsenic	75%
Cadmium	71%
Cuivre	62%
Sulphure d'hydrogène	70%
Plomb	87%
Mercuré	95%
Nickel	77%
Zinc	85%

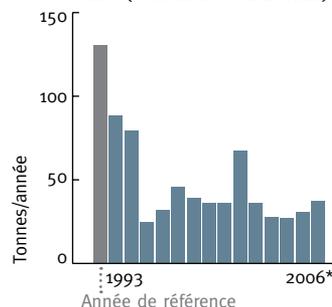
ARSENIC

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



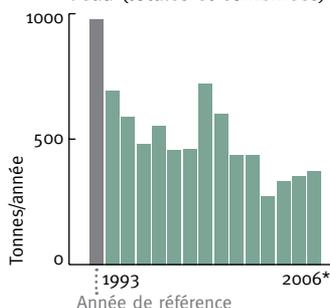
CADMIUM

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



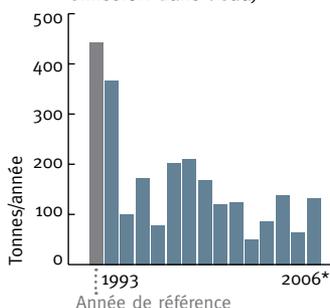
CUIVRE

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



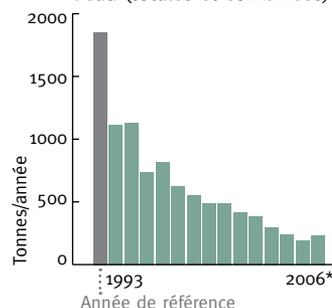
SULPHURE D'HYDROGÈNE

Émissions dans l'air (aucune émission dans l'eau)



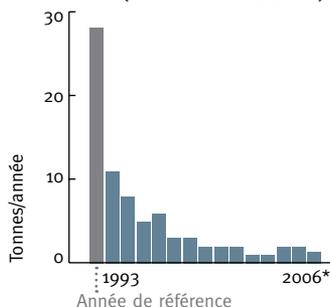
PLOMB

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



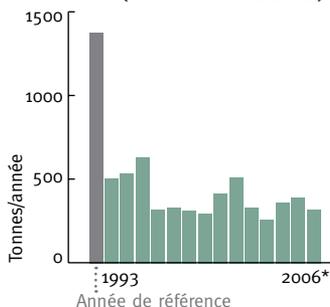
MERCURE

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



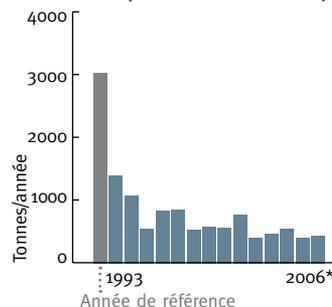
NICKEL

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



ZINC

Émissions dans l'air et dans l'eau (totales et combinées)



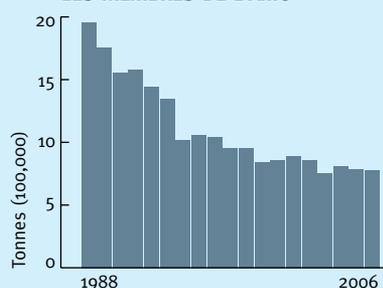
*À noter : Les données de 2004 à 2006 sont fondées sur les observations de l'INRP.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE À SUBURY

Les membres de l'AMC réalisent des progrès constants dans la réduction de leurs émissions de dioxyde de soufre (SO₂), précurseur des pluies acides qui surviennent lorsque le SO₂ s'oxyde et se mélange à l'eau dans l'atmosphère pour produire de l'acide sulfurique. À de fortes concentrations, le SO₂ provoque des problèmes respiratoires et exacerbe les troubles cardiovasculaires et respiratoires.

Les réductions d'émissions de SO₂ se font graduellement, sur une base annuelle, grâce à un meilleur contrôle industriel, mais il arrive, certaines années, qu'une nouvelle technologie permette une réduction plus importante.

ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE DE 1988 À 2006 (EN TONNES) PAR LES MEMBRES DE L'AMC



LES PARTENARIATS : ESSENTIELS AU RENDEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Les partenariats de recherche scientifique sont indispensables au rendement environnemental et social de l'industrie minière. Il va de même des partenariats solides avec les collectivités. L'industrie minière collabore depuis longtemps avec le RSMEH (anc. le RRMEH), un réseau de recherche qui s'intéresse aux sources et effets des métaux dans l'environnement et à leur impact sur la santé humaine. Le programme NEDEM et ses partenariats internationaux se penchent sur le drainage minier acide et les solutions aux problèmes écologiques qu'il pose. Ces deux partenariats seront abordés dans cette section.

Les liens avec les collectivités sont essentiels au permis social de toute industrie, c'est pourquoi l'industrie minière est résolue à créer des partenariats efficaces avec les collectivités autochtones et autres. Un article de fond présente les efforts de Cameco à tisser des liens étroits avec les collectivités du Nord de la Saskatchewan pour améliorer la qualité de vie des gens et léguer un héritage durable.

Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM)



Contrôle de la concentration des métaux dans les effluents.

Les programmes NEDEM (1989-1997) et NEDEM 2000 (1998-2000) ont permis de mieux comprendre le drainage minier acide (DMA) et sa prévention, ainsi que d'améliorer le transfert d'information et de technologie. Le DMA demeure cependant le problème écologique le plus important pour l'industrie minière, les gouvernements et le public, sa note pouvant atteindre les centaines de millions de dollars. L'industrie minière continue d'assumer les coûts annuels associés au traitement du drainage minier acide.

Respecté tant ici qu'à l'étranger, le programme NEDEM est administré par un petit secrétariat au

CANMET (Ressources naturelles Canada). Le Canada est le seul pays qui se penche sur le DMA et la lixiviation des métaux (LM) grâce à un programme de recherche spécialisé, dirigé par un comité réunissant des représentants de l'industrie, du gouvernement et des ONG.

La recherche menée dans le cadre du programme NEDEM vise à améliorer la gestion environnementale afin de réduire le coût des exploitations actuelles et futures. Depuis 2001, le programme NEDEM se concentre sur des technologies qui répondent aux besoins des Canadiens dans un contexte international.

Dès le départ, plusieurs priorités ont été cernées : gestion de la fermeture des sites, vérification des technologies, lixiviation des métaux, traitement passif, prédiction avancée, gestion des boues, effets des basses températures et remblai en pâte. De 2003 à la fin de 2007, le programme NEDEM a réalisé d'importants progrès et mené à bien plusieurs projets prioritaires. En 2007, plusieurs projets et ateliers ont d'ailleurs été achevés. Pour une liste détaillée, consultez le cédérom ci-joint.

Le programme NEDEM fait partie d'une alliance mondiale de recherche sur le DMA, qui réunit l'International Network for Acid Prevention (INAP), l'Acid Drainage Technology Initiative (É.-U.), l'Australian Centre for Minerals Extension and Research, la South African Water Research Commission et le Partnership for Acid Drainage Remediation, en Europe. Cette alliance favorise le partage d'information et de ressources, et l'optimisation

du financement. En limitant le dédoublement des efforts, l'alliance permet de rentabiliser grandement les initiatives. Les synergies ainsi créées renforcent davantage l'importance du programme NEDEM.

En 2007, l'alliance mondiale et l'INAP ont fait des progrès fantastiques dans l'élaboration d'un guide mondial sur le DMA. Ce guide réunira les meilleures pratiques en gestion des contaminants produits par l'oxydation des minéraux sulfurés et examinera comment ils peuvent générer un

drainage acide, neutre et salin. Couvrant toutes les étapes de la vie d'une mine, ce guide constituera un bon résumé et une source de référence de pointe pour l'industrie minière, les organes de réglementation, les ONG et le public. Pour en savoir plus sur ce guide d'application mondiale, consultez le site de l'INAP (www.inap.com.au).

On peut consulter un bulletin plus détaillé sur ce sujet (voir le cédérom ou www.mining.ca).

Réseau stratégique sur les métaux dans l'environnement humain (RSMEH)

LE RÉSEAU DE RECHERCHE SUR LES MÉTAUX ENTAME SA QUATRIÈME ANNÉE

Le programme de recherche du RSMEH, qui porte sur les écosystèmes aquatiques, les sols et végétaux, et les aliments et particules ingérées, représente une cascade d'effets sur le réseau alimentaire – des niveaux trophiques inférieurs jusqu'aux consommateurs ultimes. Trois objectifs guident tous les projets :

- Distinguer la portée et les rôles de l'apport naturel et anthropique des métaux dans l'exposition biotique;
- Estimer la fraction biodisponible des métaux dans la voie d'exposition pour mieux quantifier le niveau véritable d'exposition;
- Déterminer les facteurs qui influent sur la biodisponibilité des métaux pour élaborer des modèles prévisionnels à l'appui de critères propres à chaque site.

Le CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie) a récemment approuvé une prime au titre de l'Initiative de renforcement des réseaux stratégiques pour le RSMEH. Cette prime (200 800 \$ la 4^e année, et 193 500 \$ la 5^e année) soutiendra les activités dans trois domaines :

- Mise en valeur et perfectionnement du personnel hautement spécialisé;
- Mise en valeur et perfectionnement du réseau international (communications interréseaux);
- Amélioration du transfert de connaissances, des activités de diffusion externe et des relations avec la communauté.

Ces nouveaux fonds du CRSNG permettront d'offrir aux diplômés des bourses pour suivre de courtes formations internationales. En outre, ces fonds rehausseront le profil international du RSMEH en permettant aux chercheurs principaux de visiter d'autres laboratoires ou organismes pour échanger de l'information. Enfin, la prime encouragera le partage de connaissances et le transfert de technologies par la rédaction de rapports scientifiques, d'un bulletin et d'un rapport annuel qui comprendra la liste des publications du RSMEH.

Pour plus d'information, visitez le site Web du RSMEH à www.mithe-sn.org.

Un bulletin plus détaillé a été préparé sur ce sujet (voir le cédérom ou www.mining.ca).



Prélèvement d'échantillons pour contrôler la qualité de l'eau.



BARRICK DÉSIGNÉE À L'INDICE DE DURABILITÉ DOW JONES

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2007, L'INDICE NORD-AMÉRICAIN ANNUEL DE DURABILITÉ DOW JONES (DJSI) A INSCRIT LA SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK À SA LISTE, SOULIGNANT AINSI SON ENGAGEMENT SOUTENU À L'ÉGARD DE LA VIABILITÉ ÉCOLOGIQUE.

L'un des principaux indices mondiaux de la responsabilité sociale d'entreprises, le DJSI se fonde sur un examen approfondi indépendant des pratiques écologiques des sociétés, axé sur un vaste éventail de critères économiques, sociaux et environnementaux grâce à des mesures tant générales que spécifiques à l'industrie.

« Nous sommes ravis que le DJSI ait reconnu Barrick comme un chef de file de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) », lance son P.D.G., Greg Wilkins. « Nous devons cette reconnaissance à nos employés, qui adoptent des pratiques responsables au quotidien. »

Créé en 1999, le DJSI se veut une référence pour les investisseurs et les gestionnaires de biens, tout en exerçant une influence auprès des investisseurs socialement responsables. Le DJSI définit la durabilité d'entreprise comme suit :

« Une stratégie visant à tirer profit des possibilités et à gérer les risques inhérents au développement économique, environnemental et social dans le but d'accroître la valeur à long terme d'une entreprise pour ses actionnaires. Les chefs de file de la durabilité d'entreprise obtiennent de tels résultats en exploitant le potentiel du marché des produits et services durables, tout en arrivant à en réduire les coûts et à en éviter les risques. »

Selon le DJSI, les chefs de file de la durabilité d'entreprise ont réussi sur plusieurs plans :

STRATÉGIE Intégrer à long terme les facteurs de réussite économiques, environnementaux et sociaux aux stratégies commerciales, tout en maintenant la concurrence internationale et la réputation de la marque.

FINANCE Répondre aux attentes des intervenants en matière de rendement financier, de croissance économique à long terme, de communication ouverte et de transparence.

CLIENTS ET PRODUITS Favoriser la loyauté en investissant dans la relation avec le client ainsi que dans l'innovation de produits et services fondés sur des technologies et systèmes qui utilisent de façon efficace et économique les ressources financières, naturelles et sociales à long terme.

GESTION D'ENTREPRISE ET INTERVENANTS Établir les normes les plus élevées en matière de gestion d'entreprise et de responsabilisation des intervenants, y compris les codes de conduite d'entreprises et les rapports publics.

« La réputation de Barrick repose sur la responsabilité. Où que nous allions, notre conscience sociale nous précède. »

PETER MUNK, PRÉSIDENT DU CONSEIL, SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK

RESSOURCES HUMAINES Gérer les RH de façon à maintenir la capacité de la main-d'œuvre et la satisfaction des employés, par le biais des meilleurs modes d'apprentissage organisationnel et des pratiques exemplaires de gestion du savoir, ainsi que par des programmes de rémunération et d'avantages sociaux.

Barrick est résolue à rayonner dans les collectivités voisines de ses exploitations. L'engagement de Barrick en matière d'éthique d'entreprise, d'environnement, de santé et sécurité, et de développement communautaire, est détaillé dans sa charte de RSE. La société publie également un rapport annuel qui décrit son rendement dans le domaine de la RSE, réalisations et défis compris.

De l'exploration à la restauration des sites, Barrick s'efforce d'adopter les normes éthiques les plus élevées et de respecter la RSE. ♠



GESTION MINIÈRE RESPONSABLE

Le Canada prend des mesures décisives pour régler la question des mines orphelines et abandonnées. Cette section examine les efforts déployés par l'INMOA, l'initiative qui oriente ces mesures, et ses avancées en 2007. Deux autres initiatives ont pour but de minimiser l'empreinte de l'industrie sur le milieu. Le *Règlement sur les effluents des mines de métaux* (y compris les dernières modifications proposées) et les Études de suivi des effets sur l'environnement (ESEE) sont aussi présentés dans cette section.

Enfin, deux articles soulignent les réalisations de membres de l'AMC en matière de gestion minière responsable : Xstrata qui a élaboré une norme en matière de biodiversité et de gestion des terres à ses exploitations canadiennes; et Barrick, dont l'engagement envers le développement durable a été reconnu, en 2007, par l'indice Dow Jones de la durabilité en Amérique du Nord.

Mines orphelines ou abandonnées au Canada

LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR L'INMOA

Depuis plusieurs années, l'AMC collabore avec d'autres groupes pour trouver des solutions aux problèmes des mines abandonnées au Canada, dont ceux liés à l'environnement, à la santé humaine et aux coûts de restauration. L'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA), à laquelle l'AMC participe, a fait de grands progrès en 2007.

Durant l'année, un rapport a été publié sur les révisions législatives faites par les compétences minières partout au Canada. Chacune a évalué ses lois et politiques sur les sites contaminés, en exploitation et abandonnés, en mettant l'accent sur la responsabilité, le financement et la collaboration. Les sommaires préparés seront intégrés à un cadre de gestion des mines orphelines ou abandonnées de portée nationale. Le rapport sur les révisions législatives est offert sur le site Web de l'INMOA à www.abandoned-mines.org.

Dès le début, l'INMOA s'est employée à créer un inventaire national des mines en exploitation, fermées, orphelines ou abandonnées, fondé sur des inventaires semblables dans les provinces et territoires. L'inventaire national, accessible par le biais d'un portail Web, comprendra un système pour catégoriser et prioriser les sites, et des définitions et une terminologie cohérentes. Ressources naturelles Canada a mis sur pied un modèle fonctionnel d'inventaire, alimenté de données provenant de plusieurs compétences. Le lancement officiel a été retardé pour permettre d'autres essais, mais on a fait la démonstration du système lors des récentes

conférences de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs et des ministres des Mines du Canada. La version « bêta » sera bientôt à la disposition du comité consultatif de l'INMOA.

Le comité consultatif de l'INMOA s'est réuni à Whistler (C.-B.) le 24 septembre 2007. La veille, les membres du comité ont visité la mine Britannia située tout près. Fait saillant de la visite : la discussion d'une entente de partenariat de 20 ans entre le gouvernement de la C.-B. et EPCOR, une société de services publics, pour exploiter l'usine de filtration d'eau de la mine Britannia.

Au printemps 2008, plusieurs membres du comité consultatif ont participé à une table ronde sur la restauration des mines abandonnées. Organisée par l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Conseil international des mines et métaux (CIMM), la Post-Mining Alliance et l'Eden Project, la table ronde s'est tenue en marge du Dialogue sur la biodiversité et l'exploitation minière de l'UICN-CIMM, lancé en 2002.

En novembre 2008, l'INMOA organisera un atelier à Vancouver pour explorer diverses perspectives sur le processus d'évaluation des risques aux mines orphelines et abandonnées. Un rapport d'étape sur les activités des cinq dernières années de l'INMOA est aussi prévu à l'automne. Le travail se poursuivra sur l'inventaire national des sites, les meilleures pratiques des projets communautaires et un guide des options stratégiques et législatives liées aux mines orphelines et abandonnées.

Un encart plus détaillé a été préparé à ce sujet (voir le [cédérom](#) ou www.mining.ca).

Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) et Études de suivi des effets sur l'environnement (ESEE)

AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE RÉGLEMENTATION

En plus de contrôler les substances rejetées par les mines dans les eaux, le *Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM)*, adopté en 2002 en vertu de la *Loi sur les pêches*, exige aussi la mise en œuvre de programmes d'ESEE pour déterminer l'impact des effluents sur les populations de poissons, leur habitat et leur innocuité. Le *REMM* prévoit des dispositions transitoires, qui permettent aux mines de continuer à déposer leurs résidus dans les plans d'eau en se conformant aux exigences prescrites. Ces dispositions donnent à certaines mines un sursis pour se conformer aux normes des effluents.

Bien avant l'adoption du *REMM*, l'AMC faisait déjà valoir que le dépôt judicieux de résidus miniers dans des plans d'eau naturels est parfois la meilleure solution. Les recherches menées depuis des décennies par les scientifiques, les gouvernements, l'industrie minière et les universités révèlent que le confinement sous l'eau, s'il est bien évalué, mis en œuvre et contrebalancé, peut offrir une solution viable et sûre : les résidus miniers sont saturés à perpétuité et contenus de manière sécuritaire, ce qui réduit la quantité de contaminants et empêche leur migration dans l'environnement.

Cette décision n'est pas prise à la légère dans l'industrie. L'impact environnemental, économique et social, de même que toutes les solutions de rechange possibles sont examinés sérieusement.

L'AMC continue à collaborer avec ses communautés d'intérêts – y compris les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux; les groupes environnementaux et autochtones et le public en

général – afin de mettre en place un processus réglementaire qui est clair, efficace et transparent, et qui permet de respecter les normes environnementales les plus rigoureuses.

Environnement Canada avait convenu d'évaluer le Programme d'ESEE environ trois ans après ses débuts, une fois la première phase de surveillance biologique terminée. À cette fin, le ministère a créé une Équipe d'examen de l'ESEE des mines de métaux, formée d'experts du gouvernement fédéral, de l'industrie minière et des groupes environnementaux et autochtones. Le mandat de l'Équipe consistait à évaluer la phase 1 du Programme d'ESEE et à formuler à Environnement Canada des recommandations pour en améliorer l'efficacité, le rendement et la justification scientifique et technique.

L'évaluation de la phase 1 du Programme d'ESEE par Environnement Canada est maintenant terminée. L'Équipe d'examen de l'ESEE a publié son rapport final en septembre 2007 et formulé 42 recommandations à l'intention du ministère. L'Équipe n'a pas mené une évaluation détaillée des données de la phase 1, bien qu'Environnement Canada ait publié certains résultats préliminaires, car le rapport final du ministère n'a été publié que bien après sa dernière rencontre, au début de l'année 2007.

Il importe de mentionner que les données de la phase 1 ne permettront probablement pas d'apporter des modifications notables. Plus de données seront nécessaires pour effectuer un examen approfondi et améliorer le Programme d'ESEE.

Un encart plus détaillé traite de ce sujet (voir le cédérom ou www.mining.ca).



LE DÉFI DE LA BIODIVERSITÉ AUX EXPLOITATIONS CANADIENNES D'XSTRATA



LES EXPLOITATIONS MINIÈRES SE DOIVENT DE PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ. OR IL EXISTE UN NOMBRE GRANDISSANT DE RAISONS COMMERCIALES D'ADOPTER DES NORMES ENVIRONNEMENTALES, SI BIEN QU'XSTRATA EST À METTRE EN ŒUVRE UN PROTOCOLE SÉRIEUX DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES AUTOUR DE SES EXPLOITATIONS.

La rentabilisation environnementale présente plusieurs aspects, dont le permis social des entreprises. Ainsi, les entreprises qui font preuve de leadership en matière de biodiversité seront moins sujettes à la critique et seront perçues comme un bon investissement. Sans compter les avantages directs. Une bonne gestion de la biodiversité est synonyme d'empreinte écologique plus discrète et de coûts de restauration moins élevés. Aussi, la surveillance active de la biodiversité, y compris les impacts écologiques, permet aux entreprises d'anticiper et de préve-

nir les effets négatifs et coûteux.

Plusieurs exemples démontrent que gérer un site minier en tenant compte de la biodiversité permet d'atteindre ses objectifs de rentabilité tout en respectant les besoins de la collectivité.

Xstrata a adopté 17 normes fondées sur des principes de développement durable et sur sa détermination à agir de façon responsable en respectant les protocoles internationaux les plus élevés. Des études internes axées sur la gestion des produits de base et les commentaires formulés par

les parties intéressées ont permis de constater que la conservation de la biodiversité et la gestion des terres représentent les défis majeurs de la durabilité. Xstrata a réagi en créant une norme propre à l'environnement, à la biodiversité et à l'écopaysage, geste qui traduit le souci de l'entreprise à adhérer aux actions émergentes au sein de l'industrie, dont le cadre stratégique de l'initiative VDMD sur la biodiversité. Les exploitations canadiennes d'Xstrata seront ainsi bien préparées pour se conformer aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD sur la biodiversité.

La norme Xstrata exige que tous les impacts importants, potentiels et réels, de ses activités et de ses exploitations sur l'environnement, la biodiversité et l'écopaysage soient cernés, analysés, évalués, puis éliminés ou rectifiés. La société permet ainsi de préserver, au moyen de technologies et de procédures saines, la santé, l'activité et la viabilité du milieu naturel touché par ses activités.

De façon à concrétiser son engagement, l'entreprise s'est penchée, en 2007, sur les conditions actuelles de la biodiversité et sur



ÉTUDE DE CAS

les effets éventuels de ses exploitations canadiennes récemment acquises. En 2008, des plans de conservation propres aux différents sites seront mis en place.

Les exploitations minières ont recueilli des renseignements sur la biodiversité, les habitats et les écosystèmes de leurs sites auprès de sources variées, dont les bases de données de NatureServe Canada. Elles ont également déterminé les types d'activités humaines et industrielles qui peuvent toucher ou présenter un risque pour la biodiversité. Ici, les études environnementales antérieures réalisées sur plusieurs sites (principalement les milieux aquatiques) se sont révélées utiles.

Le processus d'évaluation de la biodiversité visait également à déterminer la présence d'aires et d'espèces protégées ou menacées dans les environs des exploitations. Xstrata a ainsi mené une vaste enquête, en consultant notamment les données gouvernementales et régionales sur les sites et leurs environs. Gérer les aires protégées et reconnaître l'importance de certaines espèces constitue une étape essentielle pour établir des stratégies de gestion et déterminer l'utilisation future des terres.

Si les méthodes variaient d'un site à l'autre, elles avaient toutes des outils en commun. La biodiver-



sité étant variable par sa nature, Xstrata a créé un indice fondé sur les caractéristiques de l'habitat et de l'environnement naturel (faune et flore) ainsi que sur des données biologiques fiables de façon à ce que ses sites canadiens puissent évaluer la valeur écologique de leur milieu. Cet indice sera un outil pratique pour intégrer l'analyse de la biodiversité et de l'écopaysage à tous les sites canadiens d'Xstrata. En utilisant le même indice pour la plupart de ses sites, Xstrata peut évaluer et comparer le statut actuel du site et les progrès de ses stratégies de gestion.

Certains lieux – les sites du Nouveau-Brunswick de l'entreprise, par exemple – se sont concentrés sur la mise en œuvre d'une base de données SIG propre à leur site, combinant les caractéristiques de l'habitat et les renseignements biologiques disponibles pour chaque endroit. Ces bases de données

s'enrichissent au fur et à mesure que l'on y ajoute des renseignements particuliers aux sites.

En cernant les habitats clés de la région voisine des exploitations, Xstrata peut déterminer des méthodes de restauration et surveiller les stratégies de gestion actuelles. Cette approche de gestion intégrée permet une évaluation plus complète des impacts et des risques de chaque site.

Les sites devront ensuite utiliser l'information colligée pour créer leurs plans de conservation. Une fois les plans en place, les exploitations canadiennes d'Xstrata se trouveront en excellente position pour préserver à long terme la santé, l'activité et la viabilité du milieu naturel touché par leurs activités. Xstrata Canada sera ainsi reconnue comme une société novatrice et un chef de file de la biodiversité et de la gestion des terres. ♣





Coucher du soleil à Yellowknife.

Albian Sands Energy Inc.

ALBIAN SANDS ENERGY EXPLOITE LA MINE MUSKEG RIVER, SITUÉE À 75 KM AU NORD DE FORT MCMURRAY, EN ALBERTA, POUR LE COMPTE DES PROPRIÉTAIRES DU PROJET DES SABLES BITUMINEUX ATHABASCA : SHELL CANADA, CHEVRON CANADA RESOURCES ET MARATHON OIL.

Les terres qui abritent la mine Muskeg River recèlent plus de 5 milliards de barils de bitume exploitable, soit environ le double des réserves totales de pétrole classique de l'Alberta. À sa capacité nominale, la mine produit 155 000 barils de bitume par jour.

Albian s'investit à fond dans les questions économiques, environnementales et sociales de Wood Buffalo, municipalité régionale en plein essor, et soutient des projets et des activités qui renforcent son engagement en matière de développement durable.

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

Chaque année, Albian dépense environ 150 M\$ auprès des entreprises de Wood Buffalo et plus de 50 M\$ auprès de fournisseurs autochtones, dont bon nombre sont de la région de Fort McKay. De plus, les nouveaux bureaux de Fort McKay et du centre-ville de Fort McMurray permettent à Albian de rester quotidiennement en contact avec la collectivité et les intervenants.

Pour Albian, il importe aussi de faire appel à la main-d'œuvre locale. À l'heure actuelle, plus de 60 % de ses employés vivent à Wood Buffalo.

DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Albian adopte des pratiques exemplaires en matière de gestion environnementale. En 2004, elle est devenue la première exploi-

tation de sables bitumineux à obtenir la certification ISO 14001:1996, accordée aux sociétés qui disposent d'un système reconnu de gestion environnementale. En 2005, Albian s'est vue accorder une nouvelle certification ISO plus rigoureuse (ISO 14001:2004). Albian demeure la seule exploitation de sables bitumineux à avoir mérité cette prestigieuse certification.

Ces systèmes de gestion éprouvés permettent à Albian de respecter ses objectifs environnementaux même en période de croissance. Réduire la consommation d'eau douce, participer à la gestion des effets cumulatifs et utiliser de nouvelles technologies font tous partie de l'engagement d'Albian envers le développement minier durable. De plus, sa contribution concrète auprès des groupes multilatéraux constitue un aspect important de sa stratégie de gestion environnementale. Albian est un membre actif de la Cumulative Environmental Management Association, l'Association environnementale de Wood Buffalo et le Programme de surveillance aquatique régionale.

Elle utilise aussi la technologie de façon novatrice pour relever les défis environnementaux. Depuis 2006, la société participe au Programme d'observation de la Terre et collabore avec l'Agence spatiale européenne pour tracer, grâce à l'imagerie satellitaire, des

cartes de référence des sites de restauration et des changements régionaux.

DURABILITÉ SOCIALE

En mai 2006, Albian terminait ses premiers gros travaux d'entretien et, le 18 avril 2007, célébrait ses six millions d'heures-personnes sans absence résultant de blessures. Albian est fière de cet accomplissement. Avec plus de 1 000 ouvriers sur place, s'assurer que tout le monde rentre à la maison en sécurité demeure une grande priorité.

Albian collabore également à la gestion d'infrastructures qu'entraîne la croissance rapide de la région. À Fort McMurray, par exemple, Albian s'est associée au collègue Keyano et participe à plusieurs initiatives communautaires et éducatives. De plus, elle a fait une contribution financière importante pour la construction récente d'un centre récréatif communautaire. Albian soutient le programme de technologie environnementale du collègue; en 2005, elle est devenue la donatrice principale du programme de certificat d'entrepreneuriat autochtone. En outre, elle fournit un soutien important au programme Leadership Wood Buffalo, qui vise à reconnaître et à former les futurs chefs de file de la région.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web d'Albian (www.albiansands.ca).

ArcelorMittal Mines Canada

ARCELORMITTAL MINES CANADA (ANC. LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER) EST UN CHEF DE FILE DES PRODUITS DU MINÉRAI DE FER EN AMÉRIQUE DU NORD. ELLE EXPLOITE UNE MINE À CIEL OUVERT ET UNE USINE DE BROUILLAGE/CONCENTRATION À MONT-WRIGHT (NORD DU QUÉBEC), POUVANT PRODUIRE 16 MTM DE CONCENTRÉ PAR ANNÉE. PAR AILLEURS, SON USINE DE PORT-CARTIER (QUÉBEC), SUR LA RIVE NORD DU SAINT-LAURENT, PEUT PRODUIRE ANNUELLEMENT 9,5 MTM DE BOULETTES DE MINÉRAI DE FER. LE PORT DE PORT-CARTIER FONCTIONNE À L'ANNÉE ET PEUT ACCUEILLIR DES NAVIRES TRANSPORTANT 188 000 TM DE MINÉRAI. LA COMPAGNIE EST AUSSI PROPRIÉTAIRE D'UNE LIGNE FERROVIAIRE DE 416 KM QUI RELIE LA MINE AU PORT.

En tant que membre de l'AMC, ArcelorMittal Mines Canada adhère aux Principes directeurs de l'initiative VDMD. En 2007, la société a fait l'objet d'une première vérification externe. Les résultats ont révélé un bon niveau de rendement, et de nombreux résultats ont reçu une cote plus élevée que celle attribuée lors de l'auto-évaluation.

ArcelorMittal a mis en œuvre un système de gestion environnementale (SGE) fondé sur le modèle ISO 14001. Les exploitations du port ont été certifiées en 2007, et la compagnie s'efforce d'appliquer son SGE à toutes ses autres divisions. Par conséquent, de nombreux projets d'amélioration sont en cours.

Au fil de la dernière décennie, ArcelorMittal a injecté des sommes importantes dans l'amélioration de la qualité de

ses effluents et réservoirs de pétrole. Au cours des trois dernières années, tous les effluents réglementés étaient conformes aux exigences fédérales et provinciales. D'autres projets importants axés sur les installations sanitaires et les eaux usées ont été réalisés en 2007. Des études supplémentaires visant la gestion des eaux usées sont en cours à Port-Cartier.

L'usine de bouletage d'ArcelorMittal consomme environ 30 % moins d'énergie par tonne de boulettes produite que ses concurrents brésiliens. En conformité avec les objectifs de Kyoto, l'usine contribue grandement à la réduction mondiale d'émissions nettes liées à la production de boulettes de fer.

Depuis de nombreuses années, ArcelorMittal collabore à la création d'un permis d'exploitation

du Programme de réduction des rejets industriels du gouvernement du Québec, qui oblige les établissements à mesurer et à déclarer leurs niveaux de rejets normaux et à expliquer les mesures envisagées pour réduire ces niveaux. En 2007, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec a présenté la première ébauche du permis « d'attestation d'assainissement ». ArcelorMittal continuera de travailler à tous les aspects de ce document en 2008.

Les nouveaux règlements fédéraux et provinciaux sur la qualité de l'air incitent ArcelorMittal Mines Canada à approfondir sa connaissance des enjeux clés et des nouvelles exigences réglementaires. La société mène des études afin d'améliorer son rendement et de cerner les meilleures solutions.

Société aurifère Barrick

DEPUIS SA CRÉATION, EN 1983, LA SOCIÉTÉ BARRICK EST DEVENUE UN DES LEADERS MONDIAUX DE L'INDUSTRIE AURIFÈRE. À LA FIN DE 2007, GRÂCE À L'ACQUISITION DE PLACER DOME, PLUS TÔT DANS L'ANNÉE, LA SOCIÉTÉ EXPLOITAIT 26 MINES ET SEPT PROJETS D'EXPLORATION DE POINTE ET DE MISE EN VALEUR SUR CINQ CONTINENTS – AMÉRIQUE DU NORD, AMÉRIQUE DU SUD, AFRIQUE, AUSTRALASIE ET ASIE (RUSSIE ET ASIE CENTRALE) – ET MENAIT DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION PARTOUT DANS LE MONDE. LE SIÈGE SOCIAL DE BARRICK EST SITUÉ À TORONTO.

Barrick exploite deux mines au Canada : Eskay Creek, dans le Nord de la Colombie-Britannique, et la coentreprise Hemlo, sur la rive nord du lac Supérieur, dans le sud de l'Ontario. Elle est aussi en voie de fermer un de ses sites au Canada, la mine Nickel Plate, dans le centre-sud de la Colombie-Britannique. Ses activités à la mine Eskay Creek prendront fin en avril 2008, après quoi on fermera le site.

La responsabilité sociale d'entreprise (RSE) est depuis longtemps une priorité pour Barrick : focalisation de son comité de direction et de son conseil d'administration sur la RSE; création, en 2004, de la charte de RSE; et mise en œuvre de politiques visant l'excellence en matière d'environnement, de sécurité et d'éthique.

La charte de RSE décrit les responsabilités de la compagnie envers les collectivités où elle est établie et la société en général. En 2006, Barrick s'est

dotée de principes directeurs d'engagement social et de développement durable énonçant en détail les principes, normes et approches à suivre dans les collectivités visées par sa charte. Les principes directeurs visant l'interaction et l'engagement communautaires ont été implantés dans l'ensemble de la compagnie, et des pratiques exemplaires ont été adoptées à tous ses sites. Ces principes comptent cinq normes de gestion communautaire à appliquer à toutes les étapes de la vie d'une mine.

En 2006, le système de santé de Barrick a été mis en œuvre dans toute la société. Ce système repose sur celui qui avait été mis sur pied en 2003 pour optimiser la santé et le bien-être des employés.

À la fin de 2005, Barrick a élaboré un système de normes de gestion environnementale qui renferme 15 principes énonçant la conduite à respecter sur chaque site d'exploitation, ainsi que les systèmes, les pratiques

ou les procédures exigées par la norme. En 2006, les systèmes de gestion environnementale déjà en place ont été évalués pour vérifier leur conformité à la norme de Barrick. La mise en application intégrale a débuté en 2007 et se poursuivra en 2008.

Sur la scène extérieure, Barrick participe volontairement à plusieurs initiatives qui mettent l'accent sur l'engagement social, dont le Pacte mondial des Nations Unies, Transparency International, l'International Network for Acid Prevention, le Carbon Disclosure Project et l'International Cyanide Management Institute. Barrick est aussi signataire du code de gestion environnementale de l'industrie australienne des minéraux et des Principes directeurs de l'initiative VDMD de l'AMC.

Pour plus de détails sur le rendement environnemental de Barrick, rendez-vous à www.barrick.com.

BHP Billiton Diamonds Inc.

LA MINE DE DIAMANTS EKATI, EXPLOITÉE PAR BHP BILLITON DIAMONDS INC., EST UNE COENTREPRISE DE BHP BILLITON (80 %) ET DES GÉOLOGUES CHARLES FIPKE ET STEWART BLUSSON (10 % CHACUN).

La mine EKATI se trouve à environ 300 km au nord-est de Yellowknife, dans une région de pergélisol continu. Le lot de concessions d'EKATI couvre 344 000 ha dans la toundra subarctique et comporte un bail foncier pour une étendue de 10 960 ha. La mine est accessible par voie aérienne, mais un chemin de glace de 400 km est aménagé et entretenu pendant trois mois, l'hiver, pour le transport de fournitures jusqu'au site.

En 2007, BHP Billiton Diamonds comptait environ 650 employés; et quelque 800 entrepreneurs fournissaient divers services de soutien. La plupart des employés travaillent au site minier. La société compte aussi des bureaux à Yellowknife et à Vancouver, et un bureau d'exploration à Kelowna. Durant l'exercice 2007, la mine EKATI a produit 3,7 millions de carats de diamants de grande qualité.

BHP Billiton s'efforce de ne causer aucun dommage à la santé des gens, aux communautés hôtes ainsi qu'à l'environnement, et d'intégrer les meilleures pratiques de l'industrie à sa politique de développement durable. EKATI s'est dotée d'un processus interne et externe de vérification pour mieux se conformer aux normes de gestion. De plus, en 2003, son système de gestion environnementale a été homologué ISO 14001 et a été réinscrit chaque année, y compris en 2007.

RECONNAISSANCE

Au cours de la dernière année,

BHP Billiton Diamonds a apporté d'importants changements à la mine EKATI pour assurer la sécurité et la durabilité de l'entreprise à long terme.

EKATI s'efforce depuis longtemps de réduire les blessures en milieu de travail. Depuis deux ans, le nombre d'incidents a chuté de deux tiers. Les progrès en matière de sécurité ont été si marqués, qu'EKATI a été nommée, en 2007, l'une des 10 mines les plus sécuritaires du Groupe BHP Billiton et à l'échelle mondiale.

Ce rendement est d'autant plus remarquable au cours d'une période d'activité sans précédent, notamment avec l'arrivée de la nouvelle mine souterraine Panda et la construction de la mine souterraine Koala. Ce rendement exceptionnel à la mine EKATI est le fruit de la collaboration et du dévouement des employés et entrepreneurs qui priorisent la sécurité et l'objectif de ne causer aucun dommage.

La société BHP Billiton est fière du prix national qu'elle vient de remporter, le prix de la sécurité John T. Ryan, décerné par Mine Safety Appliances Canada Ltd. EKATI a obtenu ce prix pour son rendement en matière de sécurité au Canada dans la catégorie « mines sélectes ».

Pour sa part, la mine Koala a obtenu, en 2007, la plus haute distinction du programme interne de reconnaissance de l'excellence en matière de sécurité, soulignant les efforts déployés pour améliorer les systèmes de sécurité tout en

terminant le projet quatre mois plus tôt que prévu, et en respectant le budget. Cette réalisation témoigne du travail exemplaire de l'équipe de BHP Billiton.

Par ailleurs, EKATI a été le seul site membre de l'AMC à obtenir, en 2006, la cote 3 de l'initiative VDMD pour son rendement énergétique et sa gestion des GES. La mine avait instauré, en 2006, un programme pour contrer la marche au ralenti, qui se poursuit encore aujourd'hui. Elle continue aussi d'améliorer l'efficacité de son usine de récupération de la chaleur, qui distribue la chaleur évacuée sur le site. Tous ces efforts ont permis de réduire la quantité de combustible nécessaire à l'exploitation d'EKATI, permettant ainsi à BHP Billiton Diamonds d'obtenir la plus haute mention de l'Inventaire canadien des gaz à effet de serre : champion or. La société a fait état de ses émissions de GES de façon volontaire pendant de nombreuses années, et ses efforts sont maintenant récompensés.

RESTAURATION DES SITES

En 2007, les activités d'EKATI ont perturbé 1,2 ha supplémentaire, portant l'étendue totale nécessitant des travaux de restauration à 2 043 ha.

Les résidus de traitement de la kimberlite et de production de diamants comprennent des matières grossières, transportées à des tas de rejets, et des matières kimberlitiques fines, pompées au

bassin de Long Lake. On s'efforce actuellement de trouver une méthode adéquate pour restaurer le parc à résidus fins, notamment par la revégétation au moyen de plantes indigènes.

GESTION DE L'EAU

La mine EKATI a utilisé 116 mégalitres d'eau douce en 2007, et 60 mégalitres ont servi à l'arrosage des chemins. Le traitement du minerai sur place a nécessité l'utilisation de 4 298 mégalitres d'eau recyclée provenant du bassin de Long Lake. EKATI s'efforce d'optimiser l'utilisation de l'eau recyclée à l'usine de traitement, éliminant ainsi le besoin d'employer de l'eau douce pour le procédé.

La mine compte deux réservoirs d'eau de procédé : le bassin de Long Lake, près du camp principal, et le bassin King, près du site Misery. Tous les rejets étaient conformes aux exigences de qualité des effluents du permis d'EKATI.

ÉNERGIE

Durant l'exercice, la mine a utilisé environ 134 052 MWh de sa propre électricité. Environ 42 % de cette énergie a servi à l'usine de traitement et 34 %, aux exploitations souterraines.

EKATI a un plan de conservation (Energy Smart Program) fondé sur les suggestions de ses employés. Au dernier exercice, la mine a économisé 1 million de litres de diésel. Beaucoup d'initiatives d'efficacité énergétique, dont certaines émanent des employés, ont été intégrées au bureau des opérations souterraines.

EKATI étudie actuellement la faisabilité d'un parc éolien

comptant six génératrices éoliennes d'un MW chacune.

GESTION DES DÉCHETS

Toutes les huiles usées d'EKATI sont désormais brûlées sur place durant l'hiver pour chauffer l'air en milieu souterrain. On élimine ainsi le besoin d'expédier ces matières dans le sud du Canada en vue de leur traitement. EKATI transporte ses filtres à moteurs, batteries de véhicules, lubrifiants usés, piles sèches et glycol usé par des chemins de glace afin qu'ils soient traités par des entrepreneurs autorisés.

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

La qualité de l'air est surveillée régulièrement à la mine EKATI pour obtenir des données opérationnelles.

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

EKATI mène plusieurs programmes de surveillance et études environnementales :

- Enquêtes sur les ours;
- Observations des carcajous
- Inventaires aériens des caribous;
- Études sur le comportement des caribous;
- Inventaires des populations de loups;
- Étude sur le canal de dérivation Panda;
- Études sur le bassin à résidus de Long Lake;
- Enquête sur les oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord;
- Enquête sur les oiseaux nicheurs des zones sèches;
- Inventaire des populations de rapaces;

- Étude de surveillance des répercussions aquatiques.

CONSULTATION PUBLIQUE

Le processus de consultation de la mine EKATI a évolué grâce à diverses ententes volontaires (socio-économiques, environnementales, répercussions et avantages) négociées avant ou au moment du démarrage de la mine. Chacune prévoit un calendrier de consultation des intervenants. Ces réunions ont lieu dans différentes collectivités pour faire le point sur les ententes, et le personnel de la mine est parfois invité à faire des présentations sur différents sujets.

Les intervenants sont invités à exprimer leurs préoccupations et suggestions au directeur du site. De plus, certains employés agissent à titre d'agents de liaison avec les leaders de la communauté et les intervenants clés. Toute plainte ou demande d'information est dirigée à la personne pertinente du site, et une réponse est donnée directement à l'interlocuteur. Toutes les préoccupations sont prises au sérieux et traitées de façon confidentielle.

CODES VOLONTAIRES ET INITIATIVES SECTORIELLES

BHP Billiton est signataire de plusieurs initiatives volontaires, y compris l'initiative VDMD de l'AMC, l'Australian Minerals Industry Code for Environmental Management et l'Australian Greenhouse Challenge. EKATI est résolue à instaurer les principes de ces initiatives par la voie de ses systèmes, buts et objectifs de gestion de la SSEC, et par ses indicateurs de rendement.

Breakwater Resources Ltd.

BREAKWATER RESOURCES LTD. EST UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE DU SECTEUR DES MINÉRAUX QUI ACQUIERT, EXPLORE, MET EN VALEUR ET EXPLOITE DES GISEMENTS DE MÉTAUX COMMUNS ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX.

Breakwater compte sept mines, dont deux au Canada – Myra Falls (C.-B.) et Langlois (QC) – et deux à l'étranger – El Mochito (Honduras) et El Toqui (Chili). Ses trois autres mines sont à l'étape de fermeture : Nanisivik (pointe nord de l'île de Baffin), Bouchard-Hébert (nord-ouest de Rouyn-Noranda) et Bougrine (Tunisie).

Pour Breakwater, il importe d'offrir un potentiel de valeur ajoutée à ses actionnaires. La responsabilité sociale d'entreprise (RSE) est donc une priorité dans toutes ses activités. Breakwater reconnaît que la croissance des activités à valeur ajoutée et celle du développement durable vont de pair et n'ont de véritable signification que si la collectivité accepte ses activités.

Breakwater est membre du Canadian Business for Social Responsibility (CBSR), un organisme privé sans but lucratif. Le CBSR aide les entreprises canadiennes à améliorer leur rendement et contribuer à un monde meilleur.

Avec l'appui du CBSR, Breakwater améliore ses pratiques d'investissement communautaire. Des employés dévoués offrent des programmes d'extension dans les environs de ses exploitations pour définir les besoins des collectivités, quantifier les bénéfices de l'engagement actuel, cerner les lacunes et fournir des avantages durables aux intervenants.

En 2007, Breakwater a été invitée à devenir membre de l'Initiative Devonshire, un re-

groupement de sociétés minières et d'ONG de développement international de premier plan. Le nouveau projet qu'entreprend le groupe permettra au Canada de devenir chef de file en matière d'innovation sociale et de RSE. Les nouvelles questions sociales touchant à l'exploitation minière et au développement communautaire ont incité les participants à former ce regroupement. Selon eux, la création de partenariats entre les sociétés minières canadiennes et les ONG ne pourrait qu'amener des changements positifs.

RAPPORTS VDMD

C'est la deuxième année que Breakwater soumet un rapport officiel en regard de l'initiative VDMD. La surveillance interne et la vérification externe des pratiques écologiques étant déjà en place, la compagnie estime qu'un niveau plus élevé d'autoréglementation ne peut qu'ajouter de la valeur à l'entreprise. Grâce au soutien de ses pairs et au réseautage avec d'autres sociétés présentant des rapports VDMD, Breakwater a solidifié son engagement et a joint sa voix à celle de l'industrie pour montrer qu'elle pose les bons gestes.

En 2007, Breakwater a soumis un rapport sur deux mines : Myra Falls, pour la deuxième année, et Langlois, pour la première fois. À plus long terme, Breakwater vise à intégrer ses exploitations internationales à ses rapports.

MYRA FALLS

La mine de Myra Falls est unique : toutes ses activités se déroulent au cœur du parc provincial Strathcona, dans l'île de Vancouver. Établi en 1911, le parc provincial Strathcona est le plus vieux parc de la Colombie-Britannique et s'étend sur 231 000 ha de nature sauvage.

Exploitée grâce à un permis accordé par BC Parks, en conformité avec les exigences du ministère de l'Environnement et la *Park Act*, la mine est considérée comme « pensionnaire à long terme » du parc. Comme l'énonce son plan directeur, la présence d'une mine active dans un parc provincial offre aux gestionnaires du parc et de la mine de nombreux défis et de nombreuses occasions de collaborer. Exploiter une mine au cœur d'un parc comporte de grandes responsabilités sociales et obligations morales. Myra Falls conserve ce privilège depuis plus de 40 ans, témoignage de la reconnaissance de ses responsabilités.

Myra Falls a établi une norme élevée de rendement environnemental, et la gestion écologique fait partie intégrante de ses pratiques d'exploitation. La mine participe à des projets qui débordent du cadre des activités minières habituelles, dont des projets visant à améliorer l'habitat du poisson, à surveiller la population de wapitis (tant leur nombre que leur état de santé) et à valoriser les pistes de randonnée. La mine participe aussi à la surveillance



La mine de Myra Falls.

des lacs, de l'accumulation de neige et des avalanches, et de l'accès au parc.

En 2008, Myra Falls se concentrera sur la gestion de l'énergie pour en améliorer le rendement et, à long terme, éliminer l'emploi de carburant diesel.

Au chapitre des relations externes, les directeurs de Myra Falls participent régulièrement à des réunions du comité de consultation publique du parc Strathcona. Le comité, créé par BC Parks, vise à assurer la participation du public aux activités et à formuler des recommandations sur l'intendance environnementale. Le dialogue constructif entre le comité et Myra Falls est la clé de la relation symbiotique qui s'est tissée entre la mine et le parc.

Myra Falls participe aussi à Service Plus, un programme de préparation à l'emploi et de formation sur la sécurité, offert aux élèves de la 10^e à la 12^e année.

LANGLOIS

La mine Langlois est située dans le nord-ouest du Québec, à

48 km au nord-est de Lebel-sur-Quévillon, sur des terres cédées en vertu d'un traité Cri, conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Le certificat d'autorisation de la mine donne droit de participation au conseil de bande local Waswanipi.

La mine Langlois abrite une école de formation minière régionale. En vertu d'un accord avec le gouvernement du Québec, 20 étudiants suivent présentement une formation sur place d'une durée de 930 heures, à la fin de laquelle ils seront qualifiés pour travailler dans les mines souterraines partout au Québec et en Ontario. Le gouvernement du Québec fournit les enseignants, et la mine Langlois fournit un emplacement spécialisé pour la formation souterraine, en plus de tout l'équipement mobile (foreuse jumbo, table élévatrice à ciseaux, pelles, camions), les outils, les fournitures (explosifs, fleurets) et le combustible. La mine veille aussi à l'entretien de l'équipement.

Les diplômés de l'école de formation minière se voient offrir un poste à la mine Langlois, mais ils peuvent travailler ailleurs s'ils le désirent.

RESTAURATION

Breakwater pratique la restauration progressive à tous ses sites, la stratégie la plus efficace sur le plan financier et la meilleure en matière d'intendance environnementale. La restauration progressive fait partie des plans annuels des mines de Breakwater et peut ainsi être suivie par le biais des budgets d'exploitation. Ces efforts sont aussi surveillés à l'externe par le biais des obligations de désaffectation des sociétés cotées en bourse.

Deux mines canadiennes de Breakwater – Bouchard-Hébert et Nanisivik – sont à l'étape finale de la restauration (déconstruction de l'infrastructure et nettoyage des sites), après quoi les terres pourront retrouver l'usage qu'elles avaient avant l'exploitation minière. La période de surveillance postfermeture se poursuivra jusqu'à ce qu'on ait prouvé la stabilité des sites et atteint les objectifs de restauration.

Breakwater est fière de ses efforts de restauration et de l'héritage qu'elle lègue aux générations futures.

Pour en savoir plus, visitez le site Web de la société (www.breakwater.ca).

Diavik Diamond Mines Inc.

LA MINE DE DIAMANTS DIAVIK, À 300 KM AU NORD-EST DE YELLOWKNIFE, EST UNE COENTREPRISE DE DIAVIK DIAMOND MINES INC. (60 %) ET HARRY WINSTON DIAMOND MINES LTD. (40 %). LE SIÈGE SOCIAL DES DEUX SOCIÉTÉS EST SITUÉ À YELLOWKNIFE. DIAVIK DIAMOND MINES INC. EST UNE FILIALE À PART ENTIÈRE DE RIO TINTO PLC DE LONDRES, ET HARRY WINSTON DIAMOND MINES LTD. EST UNE FILIALE À PART ENTIÈRE DE HARRY WINSTON DIAMOND CORPORATION DE TORONTO. DIAVIK EXPLOITE LE PROJET.

Les installations d'apprêtage sont situées à Yellowknife, où les diamants sont nettoyés, triés et évalués aux fins des redevances gouvernementales.

Le plan de la mine Diavik comprend trois gisements kimberlitiques nommés A154-Nord, A154-Sud et A418, tous situés sous les eaux du lac de Gras, non loin des côtes d'East Island.

Afin d'extraire le minerai à ciel ouvert, des digues en enrochement ont été aménagées pour permettre le retrait temporaire de l'eau. La digue A154, achevée en 2002, a permis à Diavik de lancer sa production commerciale en janvier 2003. La deuxième digue, autour du gisement A418, a été terminée en 2007 et a permis d'amorcer la prédécouverte.

L'exploitation à ciel ouvert du gisement A154-Nord a cessé à la fin de 2007, et le reste de l'extraction se fera sous terre. L'exploitation à ciel ouvert du gisement A154-Sud se poursuivra jusqu'en 2009. L'exploitation à ciel ouvert du nouveau gisement A418 commencera en 2008 et devrait durer quatre ans.

D'ici 2012, Diavik prévoit que toute son exploitation minière sera souterraine. Cette exploitation devrait débuter en 2009 et se poursuivre au-delà de 2020. La mine devrait avoir une durée de vie totale de 16 à 22 ans.

Les installations physiques de la mine sont confinées à East

Island et comptent une usine de traitement du minerai, des logements et installations récréatives, un atelier d'entretien, des réservoirs de stockage du combustible, une chaufferie à eau chaude, une usine de traitement des eaux usées et une centrale électrique. Un réseau de distribution aérien sous coffrage permet le transport des marchandises aux installations et sert de passerelle enclouée entre les édifices. On y trouve aussi des installations pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées et la fabrication d'explosifs. Les travailleurs et une partie des marchandises sont transportés par avion au site, et la mine est réapprovisionnée par un chemin de glace en hiver.

En 2007, Diavik a poursuivi son plan de restauration progressif pour qu'il n'y ait pas de perte nette d'habitat du poisson. Dans la fosse en surface A154, 14,4 ha d'habitat du poisson ont été restaurés. Dans la fosse A418, 1,6 ha a été restauré. Les deux fosses suivent leur plan initial de restauration.

En outre, Diavik a acheté deux incinérateurs de déchets à haut rendement afin d'améliorer la qualité de l'air, ainsi que des dépoussiéreurs par voie humide qui réduiront les émissions de particules. La compagnie réduira aussi la quantité de déchets qu'elle achemine aux sites d'enfouissement. De plus,

un échangeur thermique en continu récupérera la chaleur et permettra d'économiser sur les coûts d'énergie dès 2008.

Bien que les effectifs soient deux fois plus nombreux que prévu, Diavik a de nouveau dépassé ses engagements à l'égard de l'embauche et des dépenses dans le Nord. À la fin de 2007, des 791 travailleurs des opérations, 67 % étaient du Nord, dont la moitié étaient autochtones. Les dépenses annuelles des opérations et de la construction s'élevaient à 727 M\$, dont 72 % avaient été engagées dans le Nord.

Pour plus d'information sur la mine de diamants Diavik et ses engagements environnementaux, visitez le site Web de la société à www.diavik.ca.



Elk Valley Coal Corporation

ELK VALLEY COAL EST LE PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR DE CHARBON À COKE EN AMÉRIQUE DU NORD. LA COMPAGNIE EXPLOITE SIX MINES À CIEL OUVERT DANS L'OUEST CANADIEN : CARDINAL RIVER, COAL MOUNTAIN, ELKVIEW, FORDING RIVER, GREENHILLS ET LINE CREEK. LA MINE CARDINAL RIVER SE TROUVE DANS LE CENTRE-OUEST DE L'ALBERTA; LES CINQ AUTRES SONT SITUÉES DANS LE SUD-EST DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. LEUR CAPACITÉ DE PRODUCTION ANNUELLE COMBINÉE S'ÉLÈVE À PLUS DE 25 MT DE CHARBON À COKE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE.

Elk Valley Coal attribue son succès en grande partie à son engagement envers le développement durable. Les relations qu'elle entretient avec les gens, les collectivités et la société sont indissociables. Il lui importe de faire régner la prospérité; d'appliquer des pratiques exemplaires en matière de sécurité, de santé et de rendement environnemental; de favoriser des collectivités durables, notamment en respectant les intérêts des Premières nations; et de maintenir une gouvernance réceptive, transparente et socialement responsable.

Elk Valley Coal applique les principes du développement durable à ses activités depuis le tout début. Ses programmes de santé et sécurité, sa gestion environnementale, sa participation dans les affaires autochtones, son engagement à l'égard des collectivités, et ses exploitations minières en témoignent.

La sécurité personnelle fait partie des valeurs fondamentales de la compagnie, qui améliore régulièrement ses programmes de gestion de crises. Son programme de sécurité a fait ses preuves. Les nombreux prix qu'elle a obtenus, dont le prix Edward Prior pour le plus bas taux d'accidents causant des absences aux mines à ciel ouvert de la C.-B., témoignent d'ailleurs de son rendement exceptionnel en matière de sécurité.

Elk Valley Coal s'efforce aussi d'améliorer ses programmes de relations externes et communautaires, reconnaissant que la communauté et les collectivités

autochtones sont cruciales à ses activités actuelles et futures.

Les relations de travail avec les Premières nations sont depuis longtemps un aspect important de l'entreprise. Parmi ses accords formels, on compte un protocole d'entente avec la Première Nation d'Alexis, près de Hinton (Alb.), et un autre plus récent avec le Conseil des Ktunaxa dans l'est des Kootenays (C.-B.).

La gestion des résidus miniers est au cœur des activités d'Elk Valley Coal, qui se concentre sur la stabilité et la sécurité géotechniques. Tous ses parcs à résidus font l'objet d'inspections annuelles de sorte qu'ils se conforment aux normes en vigueur. La mine Elkview, dont on fait état dans le présent rapport, met à jour annuellement son manuel de gestion des résidus miniers, qui satisfait ou surpasse plusieurs exigences en matière de santé et de sécurité.

À Elk Valley Coal, la gestion adéquate des GES fait partie du quotidien. Grâce à l'adoption de nouvelles technologies et aux recherches visant à optimiser celles déjà en place, la compagnie améliore son rendement tout en favorisant la recherche et le développement énergétiques. Elk Valley Coal fait état de ses émissions de GES conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et examine et met à jour ses procédures d'exploitation à tous les échelons de la compagnie.

Elk Valley Coal a obtenu le 2007 British Columbia Mining and Sustainability Award. Ce prix a été

décerné en février 2008 au site de Fording River par le ministère provincial de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières et l'Association minière de la Colombie-Britannique.

Pour ce premier rapport VDMD, Elk Valley Coal concentre son attention sur la mine Elkview. En exploitation depuis 1969, Elkview a été annexée à la compagnie en 2003, lorsque les mines Fording, Luscar et Teck Cominco ont été fusionnées pour créer le partenariat Elk Valley Coal.

Le développement durable figure parmi les engagements de la mine à tous ses échelons d'activités. Elkview est un chef de file du développement durable et met tout en œuvre pour améliorer continuellement son rendement. Grâce aux liens solides qu'elle forge depuis des années avec Sparwood (C.-B.), la communauté voisine, et au dialogue qu'elle entretient avec ses résidents, Elkview a su résoudre des problèmes liés à la durabilité et mener à bien plusieurs programmes.

L'extraction minière et le développement durable sont essentiels à l'avenir d'Elk Valley Coal. La compagnie est résolue à répondre aux besoins des collectivités où elle mène des activités, tout en maintenant un environnement sain et une économie dynamique pour les générations actuelles et futures.

Pour plus d'information sur Elk Valley Coal et ses activités, veuillez consulter son site Web (www.elkvalleycoal.ca).

HudBay Minerals Inc.

COMPAGNIE MINIÈRE INTÉGRÉE, HUSBAY MINERALS INC. (HUSBAY) EST LA TROISIÈME PLUS GRANDE PRODUCTRICE DE CUIVRE ET DE ZINC AU CANADA, ET D'OXYDE DE ZINC EN AMÉRIQUE DU NORD. ELLE PRODUIT AUSSI ENVIRON 100 000 ONCES D'OR ET UN MILLION D'ONCES D'ARGENT PAR ANNÉE. HUSBAY EST MEMBRE DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX.

Hudbay exploite trois mines dans le Nord du Manitoba par le biais de sa filiale CMMBH, et une quatrième mine de zinc et une usine de concentration dans le district de Balmat (État de New York).

Ses principales installations de traitement sont situées au Manitoba et comprennent deux usines de concentration, une fonderie de cuivre et une usine de transformation du zinc. La compagnie affine aussi du cuivre à White Pine (MI) et produit de l'oxyde de zinc à Zochem (ON). Ses métaux et oxyde de zinc sont vendus par l'entremise de Considar Metal Marketing, à Toronto, qui appartient à 50 % à Hudbay.

HudBay continue à mettre en application le processus VDMD. En 2007, la société a obtenu trois prix VDMD : la mention or, pour son rendement exemplaire en planification de la gestion de crises à l'échelle des établissements, et deux mentions bronze, pour sa cote 3 au chapitre des relations externes et de la gestion des résidus miniers.

En 2007, la consultation communautaire demeurait une priorité d'Hudbay qui a lancé une vaste étude sur les métaux dans le sol, comportant une évaluation des risques sur la santé humaine, dirigée par deux groupes d'intervenants distincts : le Comité consultatif technique (CCT) et le Comité consultatif communautaire (CCC).

Des représentants de divers organismes gouvernementaux composent le CCT : Conservation Manitoba; Santé Manitoba; Gestion des ressources hydriques Manitoba;

Sciences, Technologie, Énergie et Mines Manitoba; Environnement Saskatchewan; Santé Saskatchewan; et Santé Canada.

Le CCC est composé de résidants de Flin Flon et Creighton. Les participants ne sont pas tous affiliés à des communautés d'intérêts (CI), mais les CI suivantes sont représentées : Ville de Flin Flon; Village de Creighton; divisions scolaires de Flin Flon et Creighton; NOR-MAN Regional Health Authority; Mamawetan Churchill River Health Region; Healthy Flin Flon; Flin Flon and District Environment Council; et The Green Project.

La CMMBH, filiale de HudBay, a été choisie par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCC) de l'AMC pour faire l'objet d'un examen de postvérification, un élément clé du système de vérification VDMD. Dans le cadre de l'examen, une discussion d'une durée de deux heures a eu lieu lors de la réunion du GCC en septembre 2007. Deux employés de la CMMBH et le vérificateur externe ont fait une présentation sur les processus d'évaluation interne et de vérification externe de la compagnie et ont répondu aux questions du GCC. Les résultats VDMD et le processus de vérification ont satisfait le GCC. Le rapport de cet examen de postvérification est affiché sur le site Web de l'AMC (www.mining.ca).

HudBay a aussi terminé l'agrandissement de son bassin à résidus en 2007. Deux nouveaux barrages de rétention et un déversoir pouvant évacuer la

crue maximale possible ont été aménagés et mis en service. De nouvelles canalisations à résidus, vannes et un système de robinets ont également été installés, et un barrage de rétention pour l'entreposage des résidus solides a été aménagé.

La plupart des améliorations liées à la consommation d'énergie et aux émissions de GES chez HudBay proviennent de la fonderie de Flin Flon. L'amélioration de la combustion a permis de réduire la consommation de propane des anodes de la fonderie, et la gestion continue a réduit la consommation de mazout lourd. La réduction du carburant utilisé pour le traitement du cuivre contribue à diminuer les émissions de GES.

En 2007, les activités de déclassement se sont limitées surtout à l'ensemencement et la fertilisation pour favoriser la remise en végétation d'anciens sites recouverts d'argile, dont ceux des mines de Konuto Lake, Namew Lake et Westarm (région de Flin Flon). Les travaux d'élimination de l'amiante et de démolition de bâtiments à l'usine de concentration de Britannia, à Snow Lake (Manitoba), permettront le recouvrement et l'ensemencement du site en 2008.

Pour plus d'information sur HudBay et ses activités, et pour consulter ses rapports annuels de durabilité, visitez le site de la société (www.hudbayminerals.com).

IAMGOLD Corporation

IMPORTANT PRODUCTEUR D'OR, LA SOCIÉTÉ MULTINATIONALE IAMGOLD A PRIS BEAUCOUP D'EXPANSION EN 2006 GRÂCE À L'ACQUISITION DE GALLERY GOLD (MARS) ET CAMBIOR INC. (NOVEMBRE). IAMGOLD, GÈRE AUJOURD'HUI DES MINES EN EXPLOITATION AU CANADA (QUÉ.), AU BOTSWANA ET AU SURINAME, D'AUTRES EN DÉVELOPPEMENT AU CANADA, EN TANZANIE, EN GUYANE FRANÇAISE ET EN ÉQUATEUR. DE PLUS, LA SOCIÉTÉ DÉTIENT DES TITRES DE PARTICIPATIONS DANS DEUX MINES AU MALI ET DEUX AUTRES AU GHANA. IAMGOLD POSSÈDE PLUSIEURS EXPLOITATIONS À L'ÉTAPE DE FERMETURE AU CANADA ET EN GUYANE CONFORMÉMENT AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ.

En 2007, ces acquisitions ont poussé IAMGOLD à se concentrer sur l'intégration et sur la transition. La société tenait à s'assurer que toutes ses exploitations présentaient des structures de gestion aptes à maintenir des normes élevées de santé, de sécurité et de durabilité.

Dès le début de 2007, le conseil d'administration d'IAMGOLD a approuvé deux politiques clés : l'une concernant la santé et la sécurité, l'autre, la durabilité. Dans le cadre de ces politiques, la société a mis en œuvre deux cadres de gestion pour s'assurer qu'elles se traduisent par des actions responsables sur le plan opérationnel.

IAMGOLD est à mettre en œuvre un système de gestion des risques. Ainsi, chaque exploitation sera évaluée de façon à ce que les défis importants en matière de santé, de sécurité et de durabilité soient clairement énoncés. À la fin de 2007, trois évaluations des risques étaient déposées. La société entend compléter l'évaluation de toutes ses exploitations et de ses projets en développement avant la fin de 2008.

IAMGOLD est à peaufiner une stratégie visant à améliorer la santé et la sécurité des travailleurs, qu'elle compte mettre en œuvre en 2008. La société

travaille également à mettre au point une procédure de façon à ce que toutes les exploitations, grâce à un tableau prévu à cet effet, rapportent les incidents sur une base régulière. Cette procédure permettra de cerner et d'éliminer les risques de blessures chez les travailleurs.

Sur le plan de la durabilité, IAMGOLD privilégie le dialogue avec ses intervenants, tout spécialement les collectivités touchées. Dans le cadre de ses projets en développement, la société entame les discussions le plus tôt possible de façon à comprendre les préoccupations des collectivités avoisinantes et à agir en conséquence. C'est ainsi qu'en Tanzanie et en Équateur, de nouvelles initiatives et de nouveaux projets ont été mis en place pour améliorer le bien-être des collectivités visées sur le plan de la santé, de l'éducation et de l'économie.

En 2007, IAMGOLD est devenue membre de l'AMC et a participé à l'évaluation de l'initiative VDMD pour la première fois. Elle a rédigé des rapports sur toutes ses exploitations à participation majoritaire, ainsi que sur ses projets à l'étape d'exploration avancée ou de fermeture.

Les indicateurs de rendement de l'initiative VDMD ont assuré à IAMGOLD un meilleur

encadrement dans la recherche d'une constante amélioration et la réalisation de ses objectifs préétablis. Ce processus a permis à IAMGOLD de cerner un certain nombre d'éléments à améliorer. La société met également en place le système d'indicateurs de rendement dans ses sites d'exploration avancée en vue d'y avoir recours dans le futur.

Pour cette période, IAMGOLD a émis un total de 150 000 tonnes de CO₂e, dont 11 000 au Canada. Ces chiffres témoignent de l'engagement des exploitations minières québécoises de la société à utiliser des sources d'énergie renouvelable.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement d'IAMGOLD en matière de santé, sécurité et durabilité, consultez le rapport IAMRESPONSIBLE, à www.iamgold.com.

Inmet Mining Corporation

DEPUIS LE PREMIER RAPPORT SUR LES PROGRÈS DU DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE, EN 2004, INMET MINING CORPORATION A DÉCLARÉ SON RENDEMENT EN REGARD DES INDICATEURS VDMD POUR CHACUN DE SES SITES FERMÉS ET EN EXPLOITATION PARTOUT DANS LE MONDE, Y COMPRIS OK TEDI MINING LIMITED, EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, DANS LAQUELLE ELLE NE DÉTIENT QUE 18 % DES INTÉRÊTS. INMET A AINSI VOULU DÉMONTRER QU'ELLE APPLIQUAIT LES MÊMES NORMES DE QUALITÉ À TOUS SES SITES. ELLE ESTIME QUE DE TELLES ÉVALUATIONS DÉTAILLÉES LUI PERMETTENT D'AMÉLIORER SON RENDEMENT.



L'équipe de sauvetage minier d'Inmet s'exerce à la mine à ciel ouvert Troilus.

En 2007, Inmet a continué d'intégrer à ses objectifs les Principes directeurs de l'initiative VDMD visant la sécurité, l'environnement et les affaires communautaires. Elle a réalisé des progrès en gestion des risques en lien avec les indicateurs VDMD pour la gestion des résidus miniers, le dialogue avec la collectivité (relations externes), la gestion des situations de crise et d'urgence, et la gestion de l'énergie et des GES. En 2007, ses résultats ont fait l'objet d'une auto-évaluation.

Inmet s'est engagée au cours

de l'année à améliorer ses systèmes de gestion et ses manuels d'EES à Pyhäsalmi (Finlande) et à Troilus (Québec). Pyhäsalmi a accompli d'importants progrès durant l'année et prévoyait terminer son manuel d'EES au second trimestre de 2008. Troilus n'a pas marqué autant de progrès, mais prévoit élaborer et mettre en pratique un manuel d'EES en 2008. Sa mine à ciel ouvert fermera en 2009. Le manuel d'EES mettra donc l'accent sur la gestion des résidus miniers et de l'eau d'ici à la fermeture complète du site en 2010.

Çayeli (Turquie) s'est également engagée à préparer un manuel d'EES en 2008 afin d'améliorer la gestion des résidus miniers, des déchets et de l'eau. Dans son prochain rapport, Inmet prévoit faire état d'améliorations au chapitre de la gestion des résidus miniers.

Inmet s'était aussi engagée à améliorer ses communications externes en 2007 afin d'inclure les communautés d'intérêts dans son plan d'entreprise et de favoriser le développement communautaire. Çayeli a fait état de progrès, mais elle n'en a pas réalisé autant qu'elle l'aurait souhaité. En 2008, Inmet évaluera l'impact social et économique de chacune de ses exploitations en vue de faire progresser ses relations et son

dialogue avec la collectivité.

En 2007, aucun exercice de simulation de crise n'a eu lieu au siège social, mais Inmet a offert de la formation en prévention et intervention d'urgence et des exercices de simulation à ses sites. Un exercice de simulation de crise est prévu au siège social au second trimestre de 2008, et Pyhäsalmi revoit actuellement son plan de prévention et d'intervention d'urgence ainsi que la formation connexe.

Au cours des dernières années, toutes les exploitations dans lesquelles Inmet détient des intérêts majoritaires ont enregistré des réductions modestes des GES grâce à la diminution de la consommation d'essence par les véhicules. Toutefois, le rendement d'Inmet en regard des indicateurs VDMD ne s'est pas amélioré en 2007.

Inmet a pris de nombreuses mesures pour faire valoir l'impact des GES et du changement climatique au sein de l'entreprise, y compris en prenant part au Carbon Disclosure Project et en se fixant un objectif SECA (sécurité, environnement et affaires communautaires) pour réduire sa consommation d'énergie et ses GES sur une période de cinq ans. Cette sensibilisation accrue devrait permettre à Inmet d'améliorer son rendement au cours des prochaines années.

La Compagnie minière IOC

IOC EST LA PLUS GRANDE PRODUCTRICE DE BOULETTES DE MINÉRAI DE FER AU CANADA ET COMPTE PARMIS LES PLUS IMPORTANTS FOURNISSEURS DE BOULETTES ET DE CONCENTRÉS DE MINÉRAI DE FER AU MONDE. SA CLIENTÈLE ENGBLE DES PRODUCTEURS D'ACIER EN AMÉRIQUE DU NORD, EN EUROPE ET EN ASIE. À LABRADOR CITY, IOC EXPLOITE UNE MINE, UN CONCENTRATEUR ET UNE USINE DE BOULETAGE OÙ TRAVAILLENT PLUS DE 2 000 PERSONNES. LES PRODUITS FINIS SONT ACHÉMINÉS PAR LE CHEMIN DE FER QNS&L VERS LE PORT DE SEPT-ÎLES (QC) OÙ ACCOSTENT PLUS DE 250 NAVIRES CHAQUE ANNÉE.

Au cours des deux dernières années, IOC s'est efforcée d'intégrer le développement durable à ses décisions. Tous ses gestionnaires ont été formés à l'élaboration de critères décisionnels afin de tenir compte du développement durable dans les projets d'immobilisation. Ce processus se poursuivra à mesure qu'IOC améliorera ses politiques, ses procédures et son rendement. IOC vise à intégrer le développement durable à toutes ses activités.

Membre de l'AMC, IOC s'est engagée à intégrer les Principes directeurs de l'initiative VDMD et a contribué à élaborer ses principes et indicateurs de relations externes. Elle collabore aussi à améliorer les indicateurs et à en élaborer de nouveaux pour répondre aux besoins des membres de l'AMC et promouvoir le développement durable dans le secteur minier.

CONSULTATION DES COLLECTIVITÉS

Depuis 1999, IOC continue de consulter les collectivités de Labrador City sur son Programme de gestion des résidus miniers. En 2007, le programme, approuvé par le gouvernement, a mis en œuvre un processus de floculation qui permettra de restaurer l'aire d'agrément visuel du lac Wabush, rétablir l'habitat du poisson et redonner au lac sa vocation récréative. Déjà, IOC

a créé un nouvel écosystème sur environ 540 ha et prévoit en créer davantage au cours des 40 prochaines années.

La consultation des collectivités est primordiale, et IOC a formé des groupes consultatifs communautaires (GCC), d'après le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCl) de l'AMC, à Labrador City et à Sept-Îles. Les GCC appuient les principes VDMD et permettent aux collectivités de discuter des questions qui les touchent, et aux intervenants de prendre part à des échanges transparents et constructifs sur des objectifs communs liés au développement durable. IOC collabore ainsi avec la collectivité pour atteindre les meilleurs résultats.

Les premiers GCC ont eu lieu au printemps 2006 à Labrador City, et à l'automne 2007 à Sept-Îles. IOC et ses intervenants ont dû s'adapter à une nouvelle approche unifiée à la résolution de problèmes, et tous sont déterminés à améliorer les choses.

GAZ À EFFET DE SERRE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les GES et l'efficacité énergétique demeureront des priorités pour IOC au cours des prochaines années. En 2007, Environnement Canada a lancé des consultations sur la *Loi canadienne sur la qualité de l'air* qui régira les

émissions de GES, de poussières, de NO_x et de SO_x provenant de l'usine de bouletage d'IOC. La société a pris part aux consultations en 2007 et élabore maintenant des stratégies sur la façon de respecter, voire surpasser les exigences de la *Loi*, en tenant compte des principes du développement durable.

En 2007, IOC a réduit sa consommation d'énergie, ses émissions de GES et son utilisation d'eau douce dans une perspective absolue, mais l'intensité de l'énergie, des GES et de l'utilisation d'eau douce s'est accrue. Des problèmes de production jumelés à un arrêt de travail de sept semaines en mars et avril 2007 expliquent en grande partie l'augmentation de l'intensité par rapport à 2006. Néanmoins, IOC est bien placée pour dépasser ses objectifs de réduction des GES et de l'intensité énergétique sur cinq ans.

GESTION DES MESURES D'URGENCE

Le plan de gestion des mesures d'urgence et de reprise des activités d'IOC a bien fonctionné en 2007. En 2008, le plan sera mis en œuvre aux bureaux de Montréal, où les employés seront formés pour réagir aux menaces de manière coordonnée.

L'équipe de gestion des mesures d'urgence et de reprise des activités a mené une série

La Compagnie minière IOC utilise de façon créative un mélange de résidus miniers inertes composé de roche et de sable.

d'exercices pour corriger les faiblesses cernées. Une simulation d'incident dans la zone de contrôle automatique du trafic a permis de mieux préparer toutes les équipes concernées.

Une équipe d'intervention d'urgence de 45 membres a aussi été formée. Les gestionnaires ont suivi des séances de formation des formateurs, et trois chefs d'équipes suivent une formation d'instructeurs des opérations de sauvetage en milieu souterrain. On continuera d'améliorer les compétences individuelles et collectives et de mieux définir les rôles et responsabilités de chacun, tant pour la gestion des mesures d'urgence et de la reprise des activités que pour l'intervention d'urgence. On précisera les structures de soutien requises à l'appui de ces activités.

PARTICIPATION À L'ÉCHELLE LOCALE

IOC a pris part à de nombreux projets avec les collectivités locales durant l'année :

- Collecte de déchets ménagers dangereux;
- Programme de recyclage;
- Activités sur l'économie d'énergie, avec foire et campagne de distribution d'ampoules écoénergétiques;
- Échange d'ampoules durant la Semaine de l'environnement;



- Journée de marche pour aller au travail;
- Grand ménage de la ville;
- Journée de plantation d'arbres;
- Installation de 35 nichoirs pour oiseaux chanteurs avec les Louveteaux et les Éclaireurs;
- Recensement et observation des oiseaux à Sept-Îles;
- Installation de deux plates-formes à balbuzards à Labrador City;
- Appui au Plan conjoint des habitats de l'Est pour la construction et la distribution de nichoirs pour le garrot à œil d'or;
- Écopatrouille de Sept-Îles : des élèves ont sensibilisé les citoyens, entrepreneurs et industries à la gestion des déchets et au recyclage;
- Envirothon 2007 : des élèves ont étudié l'écologie aquatique, le sol et l'utilisation de la terre, la faune, la foresterie et d'autres thèmes.

Toutes les réalisations d'IOC, de pair avec les collectivités, sont à la base du projet d'expansion de la compagnie. Depuis plusieurs années, IOC augmente sa production de concentré, principalement en rationalisant le processus et en éliminant les goulots d'étranglement dans le système d'exploitation. En 2007, IOC a achevé une étude de faisabilité de 60 M\$ pour porter sa production de concentré à 18,4 Mt d'ici au milieu de 2008.

La décision de procéder au projet d'expansion constituera un véritable vote de confiance en la capacité d'IOC de maintenir un rendement amélioré à la suite de la signature de la nouvelle convention collective pour les cinq prochaines années. Ce projet est une grande réalisation pour IOC et Rio Tinto, son principal actionnaire.

Pour plus d'information sur les initiatives de développement durable d'IOC, consultez le site Web de la société (www.ironore.ca).

North American Palladium Ltd.

NORTH AMERICAN PALLADIUM EST LE SEUL GRAND PRODUCTEUR CANADIEN DE MÉTAUX DU GROUPE DU PLATINE. LA MINE À CIEL OUVERT ET SOUTERRAINE DE LAC DES ÎLES, SITUÉE À 85 KM AU NORD-OUEST DE THUNDER BAY, DANS LE NORD DE L'ONTARIO, COMPTE AUJOURD'HUI PARMIS LES EXPLOITATIONS MINIÈRES DE PALLADIUM LES PLUS IMPORTANTES AU MONDE.

Les métaux du groupe du platine constituent un choix naturel pour convertir les émissions nocives en éléments plus bénins, comme le dioxyde de carbone, l'azote et l'eau, et sont couramment employés pour fabriquer des convertisseurs catalytiques. La demande de palladium dans l'industrie automobile a plus que doublé depuis 10 ans : on construit plus d'automobiles, et les normes plus strictes touchant aux émissions obligent l'installation de convertisseurs catalytiques, dont plus de 96 % des nouveaux véhicules sont munis. Environ la moitié du palladium produit à la mine contribue à réduire les émissions d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxyde nitreux des gaz d'échappement des voitures.

North American Palladium fait preuve d'une grande intégrité dans sa mise en valeur des ressources et son intendance environnementale. Elle reconnaît que la gestion environnementale est

une priorité, et elle tient compte des facteurs environnementaux dans tous ses projets – expansion, exploitation et fermeture de mines. Elle respecte aussi toutes les exigences réglementaires. La mine de Lac des Îles utilise un système de gestion environnementale pour détecter, minimiser et surveiller toutes les activités qui pourraient nuire au milieu naturel.

À titre de membre de l'AMC, l'entreprise s'est fixé des buts et repères pour se conformer aux exigences VDMD et améliorer son rendement général. Notamment, elle communique et consulte efficacement les groupes autochtones voisins de la mine, un processus que facilite son coordonnateur des liaisons communautaires. La société offre aussi des bourses d'études postsecondaires aux élèves de la Première nation Kiashke Zaaging Anishinaabek.

La construction d'un nouveau parc à résidus à la mine de Lac des Îles va bon train; le per-

sonnel environnemental suit de près les travaux et donne une rétroaction régulière. On rédige actuellement un manuel d'EES qui sera mis en œuvre à cette installation en 2008.

La mine Lac des Îles dresse maintenant l'inventaire de ses émissions pour déceler les sources importantes de GES. On examinera diverses mesures de réduction des émissions, qui pourront comprendre des initiatives administratives ou techniques, et la substitution de produits, et on évaluera par la suite le rendement de ces mesures. Les réductions de GES seront mesurées et documentées de sorte à évaluer le rendement environnemental de la mine.

En adaptant son système de gestion environnementale aux normes des protocoles d'évaluation VDMD, North American Palladium s'assure d'un brillant avenir et de l'amélioration continue de ses pratiques en matière de développement durable.

Suncor Energy Inc.

EN 1967, SUNCOR A FAIT SA MARQUE DANS L'HISTOIRE EN PRODUISANT LE PREMIER BARIL DE BRUT SYNTHÉTIQUE À PARTIR DE SABLES BITUMINEUX. SUNCOR COMPTE MAINTENANT TROIS GRANDES DIVISIONS ET PLUS DE 6 000 EMPLOYÉS. ELLE PRODUIT DU GAZ NATUREL DANS L'OUEST CANADIEN ET MÈNE DES ACTIVITÉS DE RAFFINAGE, DE MARKETING ET DE VENTE EN ONTARIO, AU COLORADO ET AU WYOMING.

Près de Fort McMurray, dans le nord de l'Alberta, Suncor extrait le bitume des sables bitumineux et le valorise pour en faire du diesel et un produit prêt à raffiner. Avec une capacité de production d'environ 260 000 barils par jour et des réserves suffisantes pour soutenir la production pendant encore 50 ans, Suncor demeure un chef de file du secteur des sables bitumineux.

Au début de 2008, le conseil d'administration de Suncor a approuvé des plans visant à construire une troisième unité de valorisation des sables bitumineux et à accroître ses activités. Ces étapes sont cruciales à l'augmentation de sa production à plus d'un demi-million de barils par jour entre 2010 et 2012.

Suncor gère ses affaires de manière à accroître son impact social et économique, tout en minimisant les répercussions environnementales de ses activités. La compagnie exploite les sables bitumineux de façon responsable tout en investissant dans le biocarburant et l'énergie éolienne.

Voici quelques exemples des initiatives de développement durable de Suncor :

- Pour son projet minier Voyager South, Suncor propose l'utilisation d'équipement mobile pour remplacer le système traditionnel de camion-excavatrice. Grâce à cette nouvelle technologie, Suncor s'attend à réduire, notamment, la pollution par le bruit et les émissions

d'oxyde d'azote.

- Suncor prévoit acquérir une nouvelle unité de valorisation dotée d'une technologie qui réduirait considérablement l'utilisation d'eau douce. Elle prévoit augmenter sa production à plus de 500 000 barils par jour sans devoir augmenter l'intensité de l'eau provenant de la rivière Athabasca.
- Entre 2000 et 2006, l'intensité de l'utilisation de l'eau aux exploitations de Suncor a diminué d'environ 50 %, résultat d'une utilisation plus importante d'eau recyclée à partir des systèmes de traitement des résidus des exploitations d'extraction et de valorisation.
- Entre 1990 et 2006, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre aux exploitations de Suncor a diminué d'environ 50 %.
- Suncor a continué à se doter de véhicules visant à réduire les émissions de NO_x. Entre 2000 et 2006, les émissions de NO_x et l'intensité des émissions aux exploitations de sables bitumineux de Suncor ont diminué d'environ 8 % et de 59 % respectivement.
- La Suncor Energy Foundation a travaillé de concert avec l'Alberta Conservation Association à mettre en œuvre la Convention pour la conservation de la forêt boréale. Cette entente de trois ans vise à définir et à protéger un habitat boréal important sur le plan écologique, qui sera ensuite transféré à Alberta

Parks. Plus de 1 700 acres de forêt boréale ont ainsi été protégées à ce jour.

- Suncor investit dans de nouvelles technologies visant à réduire l'empreinte écologique de la production de sables bitumineux. Elle fait partie des membres fondateurs du Integrated CO₂ Network, qui propose un cadre de travail pour le Canada visant le captage et le stockage. En 2007, Suncor a aussi fait un investissement stratégique dans le développement de la technologie de gazéification de pointe pour remplacer l'utilisation de gaz naturel dans les unités de valorisation des sables bitumineux.
- En 2006, Suncor lançait son initiative d'excellence environnementale pour sensibiliser ses employés et éliminer le gaspillage d'énergie, d'eau et d'autres ressources. Cette initiative est inspirée d'« Objectif : zéro », une démarche qui vise à éliminer les blessures en milieu de travail.

Pour de plus amples renseignements sur les progrès de Suncor en matière de développement durable, veuillez consulter les rapports de 2007 sur le développement durable et sur le changement climatique, à www.suncor.com. Pour obtenir des rapports imprimés, veuillez composer le 1-800-558-9071 ou écrire à info@suncor.com.

Syncrude Canada Ltd.

SYNCRUDE EST UN CHEF DE FILE DU SECTEUR DES SABLES BITUMINEUX AU CANADA. SA CAPACITÉ DE PRODUCTION S'ÉLÈVE À 350 000 BARILS PAR JOUR, SUFFISAMMENT POUR RÉPONDRE À 15 % DES BESOINS EN PÉTROLE BRUT DU PAYS. ELLE EXPLOITE DES MINES DE SABLES BITUMINEUX, DES INSTALLATIONS D'EXTRACTION ET DE VALORISATION ET DES USINES DE SERVICES DE POINTE À SES DEUX SITES AU NORD DE FORT MCMURRAY, EN ALBERTA.

Syncrude comprend que les Canadiens s'attendent à une exploitation responsable des sables bitumineux. Par conséquent, la société met en valeur le développement durable misant sur le succès, mais également sur l'amélioration continue. Voici quelques faits saillants en 2007 :

- Syncrude a finalisé sa demande d'accréditation auprès du gouvernement de l'Alberta pour Gateway Hill, une terre minière restaurée d'une superficie de 104 ha. L'approbation réglementaire a été accordée en mars 2008. Gateway Hill est maintenant une forêt peuplée de feuillus et de conifères, parsemée de marécages. Cette première accréditation accordée à l'industrie des sables bitumineux renforce le rôle de chef de file de Syncrude en matière de développement durable.
- La deuxième mesure pour réduire les émissions des opérations de Syncrude, l'intégration de la technologie de réduction des émissions sulfurées, s'est poursuivie l'année dernière. La première mesure a été achevée en 2006 avec l'expansion de l'usine de traitement. Ces deux projets permettront de réduire les émissions de dioxyde de soufre et de particules de 50 % par rapport aux niveaux actuels approuvés, même si la production doit augmenter d'environ 50 %.
- Syncrude a réduit sa consommation d'eau douce par baril de production de plus de 10 % par rapport à 2006 : à 2,03 m³ par mètre cube de production, il s'agit de la plus efficace de l'industrie des sables bitumineux. Environ 88 % de l'eau utilisée provient d'un processus de recyclage en continu. Syncrude poursuivra ses efforts pour réduire davantage sa consommation d'eau douce. Son équipe de gestion de l'eau et son comité de direction de la gestion des stériles examinent d'autres possibilités de conservation et de recyclage.
- La compagnie a continué d'exploiter le Beaver Creek Wood Bison Ranch en partenariat avec la Première Nation de Fort McKay et a de nouveau obtenu un prix pour la qualité de son troupeau de 300 bêtes.
- Le Conseil canadien pour le commerce autochtone a une fois de plus décerné à Syncrude une médaille d'or pour son programme de relations autochtones progressistes, un honneur qu'on lui reconnaît depuis 1992 pour la promotion de l'emploi des Autochtones, l'aide à l'expansion des entreprises, la mise en valeur du potentiel des gens et l'amélioration des relations avec les collectivités.
- Syncrude a continué de collaborer avec les intervenants régionaux pour gérer les effets sociaux et environnementaux de ses activités. Des groupes multilatéraux indépendants échangent des données scientifiques pour aider à mieux comprendre l'impact de l'activité humaine et industrielle sur l'air, le sol et l'eau.
- Au cours de l'année, la compagnie a fait don de 85 000 \$ à des organismes sans but lucratif pour lesquels ses employés font du bénévolat. Elle investit aussi stratégiquement à l'échelon local dans l'éducation et le perfectionnement; l'environnement, la santé et la sécurité; les sciences et la technologie; le développement communautaire; les arts et la culture; et les loisirs. En 2007, son investissement communautaire s'élevait à 4,2 M\$.

Pour plus de renseignements sur Syncrude, ou pour consulter son plus récent rapport sur le développement durable, rendez-vous à www.syncrude.com.

Teck Cominco Limited

TECK COMINCO EST UNE EXPLOITATION DIVERSIFIÉE DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ À VANCOUVER. IMPORTANTE PRODUCTRICE DE CUIVRE, DE CHARBON MÉTALLURGIQUE, DE ZINC ET DE MÉTAUX SPÉCIAUX, ELLE DÉTIENT AUSSI DES INTÉRÊTS DANS PLUSIEURS EXPLOITATIONS DE SABLES BITUMINEUX. TECK COMINCO MÈNE DES ACTIVITÉS AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS, AU CHILI, AU PÉROU ET EN AUSTRALIE; POSSÈDE DES INTÉRÊTS IMPORTANTS AU MEXIQUE ET AU PANAMA; ET EXPLOITE DES BUREAUX D'EXPLORATION ET DES PROGRAMMES DANS LE MONDE ENTIER.

Teck Cominco fait état de son rendement à trois établissements : le complexe métallurgique de Trail, la mine de cuivre à ciel ouvert Highland Valley (tous deux en C.-B.), et la mine d'or Hemlo, en Ontario (dont elle détient 50 % des intérêts avec la Société aurifère Barrick). En 2007, son auto-évaluation en regard de l'initiative VDMD a fait l'objet d'une vérification externe pour les sites de Trail et Hemlo. Le rendement VDMD et la lettre d'assurance du P.D.G. pour Hemlo ont été soumis à l'AMC par la Société aurifère Barrick.

Le CO₂ et autres GES préoccupent de plus en plus le public et sont fort réglementés. Plusieurs exploitations de Teck Cominco, dont la fonderie de Trail, émettent de grandes quantités de CO₂. Les efforts déployés depuis longtemps par la société ont permis, dans bien des cas, de stabiliser ou de réduire l'intensité

des émissions de GES. Parallèlement, l'intensité énergétique de la fonderie de Trail a chuté de 32 % depuis 1990. Pourtant, le rendement de Teck Cominco en regard des indicateurs VDMD liés à la consommation d'énergie et la gestion d'émissions de GES est inférieur à la cote 3, l'objectif ciblé pour les membres de l'AMC. L'efficacité énergétique fera l'objet d'une attention accrue en 2008.

En 2006, lors du centenaire de la fondation de son prédécesseur (Consolidated Mining and Smelting Company of Canada), Teck Cominco a annoncé qu'elle ferait deux dons à la collectivité de Trail. Elle créerait une réserve faunique sur le fleuve Columbia, au sud de Trail, en cédant 890 ha de ses terres de Fort Shepherd Flats à The Land Conservancy de C.-B. Elle ferait aussi don de 1 M\$ pour gérer ces terres, somme qui permettrait notam-

ment de convertir une maison du patrimoine ayant appartenu à plusieurs dirigeants de la société pour en faire un établissement qui servirait à la population.

En 2007 Teck Cominco a reçu un prix environnemental du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la C.-B. pour la réhabilitation du rivage du fleuve Columbia. Teck Cominco est très fière de sa relation avec les collectivités avoisinantes de Trail. La cote élevée (4 et plus) qu'elle a reçue en regard des indicateurs de relations externes de l'initiative VDMD souligne d'ailleurs ces efforts.

Teck Cominco vise à établir et à maintenir son permis social en intégrant les principes de développement durable à tous ses secteurs d'activités, tout en assurant les conditions de travail les plus sécuritaires possible, en faisant preuve de responsabilité envers l'environnement, et en créant des débouchés dans les collectivités où elle est établie.

Teck Cominco fait état de son rendement, à l'aide des principes directeurs G3 de la Global Reporting Initiative, dans son rapport sur la durabilité C'est notre avenir. Pour consulter son dernier rapport, visitez le site Web de la société (www.teckcominco.com).



Habitations dans la ville de Trail.

Vale Inco

VALE INCO (ANCIENNEMENT CVRD INCO) EST LA DEUXIÈME PLUS GRANDE PRODUCTRICE DE NICKEL AU MONDE. ELLE PRODUIT AUSSI DU CUIVRE, DU COBALT, DES MÉTAUX PRÉCIEUX ET PLUSIEURS PRODUITS SPÉCIAUX DÉRIVÉS DU NICKEL.

Vale Inco exploite trois mines de nickel au Canada, une mine en croissance en Indonésie, et un projet d'exploitation intégrée en développement en Nouvelle-Calédonie. Depuis qu'elle a été acquise par Vale en 2006, la société exploite deux projets miniers au Brésil, à Carajás (projet de nickel Vermelho) et à Ourilândia do Norte (projet Onça Puma).

En plus de l'extraction minière, Vale Inco produit divers métaux finis et produits brevetés à ses installations du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre, du pays de Galles, de la Chine et du Japon.

L'intendance environnementale est une grande priorité pour Vale Inco. Pour aider à protéger l'environnement, l'entreprise forge des partenariats avec les ONG, mène des études de recherche, adopte des technologies de réduction des émissions et innove dans la conception de ses procédés.

L'entente de partenariat quinquennal de 1 M\$ entre Vale Inco et le Fonds mondial pour la nature (Canada), visant à soutenir divers projets de conservation, en est à sa deuxième année. Ses principaux objectifs : préserver des espèces en péril d'importance nationale et internationale, élaborer une approche d'intendance en matière de conservation et examiner des travaux de même nature à l'étranger.

Vale Inco s'attache aussi à la restauration des sites et mène des études de recherche sur la remise en végétation des terres perturbées à l'aide de

plantes indigènes. À Sudbury, en Ontario, l'ensemencement aérien se poursuit depuis 1990 et transforme ainsi des milliers d'hectares de terres.

À Sudbury et à Thompson, au Manitoba, Vale Inco continue de se pencher sur l'impact de ses émissions et sur leur contrôle durant les périodes de faible dispersion atmosphérique. De nombreuses initiatives ont été lancées au cours de la dernière année. De nouveaux sondeurs acoustiques (sodar), qui mesurent les turbulences, les inversions et la vitesse du vent, aident à déterminer quand il convient de réduire la production métallurgique. Également à Sudbury, Vale Inco a pris d'importantes mesures préventives pour contrer les émissions, en mettant en service, en septembre 2006, une installation de nettoyage des gaz humides de 115 M\$ pour le four à lit fluidisé. Ainsi, le niveau des émissions de SO₂ est maintenant inférieur à la limite permise, et les émissions de métaux et de poussières ont diminué en 2007.

À l'usine pilote d'Argentia (T.-N.), on a continué de tester, en 2007, un nouveau procédé hydrométallurgique pour récupérer le nickel, le cobalt et le cuivre de concentrés. Éliminant l'étape de fonte et d'affinage, le procédé utilisera moins d'énergie, produira moins d'émissions et réduira l'impact de la société sur l'environnement.

Vale Inco s'efforce de relever de nouveaux défis en matière

de santé, de sécurité et d'environnement (SSE) à tous ses sites. Son rendement dans ces domaines est motivé, entre autres, par l'initiative VDMD, les normes de la Global Reporting Initiative, ainsi que ses propres exigences relatives à la SSE.

Pour gérer de façon efficace les données de SSE, Vale Inco a déployé un système de gestion intégrée des incidents. Au cours des deux dernières années, les exploitations à Terre-Neuve-et-Labrador, au pays de Galles, en Indonésie, en Nouvelle-Calédonie et aux États-Unis ont adopté ce système efficace de gestion et de prévention en matière de santé, de sécurité et d'incidents environnementaux. En janvier 2008, le système a été bien reçu aux exploitations de l'entreprise en Chine et au Japon. Vale Inco souhaite instaurer ce système à ses sites en Ontario et au Manitoba, assurant ainsi les mêmes normes en matière de SSE dans la plupart de ses exploitations.

La mine North de Vale Inco, à Sudbury, a remporté le prix John T. Ryan de sécurité au travail en 2007 : aucune blessure grave n'a été signalée pour l'année. Ce prix, qui souligne l'importance qu'accorde la société à la sécurité, profitera tant aux employés qu'à la réputation commerciale de Vale Inco.

Pour en savoir plus sur le rendement de Vale Inco en matière de santé, sécurité et environnement, consultez ses rapports annuels de SSE, à www.inco.com.

Xstrata Cuivre Canada

XSTRATA COPPER CANADA GÈRE DES ACTIVITÉS À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DONT L'EXPLORATION MINIÈRE ET LE BROYAGE, LA FONTE ET L'AFFINAGE AINSI QUE LA FERMETURE DE SITES. ELLE COMPTE SUR L'ENGAGEMENT DE 3 600 EMPLOYÉS ET ENTREPRENEURS.

La division comprend les exploitations minières et métallurgiques de Kidd Creek à Timmins en Ontario, de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda et de l'affinerie CCR à Montréal-Est au Québec, de Xstrata Recycling et des sites miniers fermés. Ses produits, principalement du cuivre mais aussi d'autres métaux communs et précieux, sont expédiés principalement en Amérique du Nord.

Xstrata Cuivre Canada est engagée concrètement dans une démarche de développement durable. La division est une pionnière et un chef de file mondial du recyclage de rebuts métalliques de cuivre et électroniques comme des cartes de circuits imprimés, ou des téléphones cellulaires, dont la fonderie Horne tire d'importantes quantités de cuivre, d'or, d'argent, de palladium et de platine. En 2007, nous avons augmenté de 33 % la quantité de matières recyclables traitées à la fonderie Horne, qui a atteint 125 500 tonnes.

Xstrata Cuivre Canada met

de l'avant des politiques et des pratiques qui contribuent à minimiser son impact sur l'environnement et à tisser des liens étroits avec les communautés qui l'accueillent.

À la fonderie Horne, on note la mise en service d'un dôme de stockage de concentré, la construction d'une station de lavage de camions pour réduire au minimum la dispersion du concentré de cuivre sur les routes environnantes, et la conception de hottes secondaires pour les fours à anodes afin de capter les émissions fugitives.

Aux installations métallurgiques Kidd, nous avons investi 9 millions \$ afin de réactiver le bassin de jarosite. Le retrait du jarosite du bassin d'accumulation de résidus de l'usine permettra de stabiliser le traitement des effluents et de préparer les lieux en vue de leur fermeture éventuelle.

Un autre secteur d'intérêt est la remise en état d'anciens sites miniers et des zones d'impact autour des exploitations actuelles. À Murdochville, au Québec, nous avons commencé à retirer

les installations de surface de nos anciennes exploitations minières et de fonte dans le cadre du plan de fermeture de quatre ans. Suite à des études de caractérisation des sols, nous avons réhabilité plus de 300 propriétés résidentielles. À l'affinerie CCR, nous avons participé avec quatre partenaires industriels au dragage de sédiments à proximité d'un quai. Ces sédiments seront traités et transportés à un site d'enfouissement approuvé.

En 2007, nous avons établi à Timmins, à Rouyn-Noranda et à Montréal-Est des programmes de partenariat communautaire. Nous avons accru nos dons à la collectivité de 87 pour cent, en affectant des fonds aux initiatives les plus susceptibles d'avoir un effet durable dans la collectivité.

Xstrata Cuivre Canada a son siège social à Toronto, en Ontario. La division est membre de la grande famille de Xstrata Cuivre, le quatrième producteur de cuivre au monde avec une capacité de plus d'un million de tonnes, dont le siège social est à Brisbane, en Australie.

Xstrata Nickel

QUATRIÈME PRODUCTEUR DE NICKEL AU MONDE, XSTRATA NICKEL QUI EST AUSSI L'UN DES RECYCLEURS ET CONDITIONNEURS DE NICKEL ET DE MATÉRIAUX COBALTIÈRES LES PLUS IMPORTANTS DE LA PLANÈTE, PRODUIT ANNUELLEMENT PLUS DE 116 000 TONNES DE NICKEL AFFINÉ. LE SIÈGE SOCIAL D'XSTRATA NICKEL, UNE DES UNITÉS COMMERCIALES DE PRODUITS DE BASE D'XSTRATA PLC, UN IMPORTANT GROUPE MINIER INTERNATIONAL, SE TROUVE À TORONTO.

Au Canada, Xstrata Nickel exploite cinq mines et usines de traitement en Ontario et au Québec. Sur la scène internationale, la société exploite une mine de ferronickel et une usine de traitement à Bonaio, en République dominicaine; une mine de sulfure de haut rang et une usine de traitement en Australie-Occidentale; et une raffinerie à Kristiansand, en Norvège. Xstrata Nickel détient également un portefeuille prometteur de projets de croissance dont Koniambo (Nouvelle-Calédonie), Kabanga (Tanzanie), Araguaia (Brésil), Sinclair (Australie) et Nickel Rim South (Canada).

Le développement durable est un élément fondamental de la stratégie et des activités commerciales de la société, qui exige un engagement sérieux auprès des communautés d'intérêts et un effort soutenu en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale, de gouvernance d'entreprise et de reddition de comptes, tout en assurant aux actionnaires des gains supérieurs.

Xstrata Nickel s'engage à améliorer son rendement et à en faire état en regard des indicateurs VDMD. En 2007, l'entreprise a soumis pour la première fois au processus toutes ses exploitations et son siège social au Canada.

Xstrata Nickel continuera à intégrer tous les éléments VDMD

à son propre cadre de durabilité, qui énonce déjà ses normes en matière de santé, sécurité, environnement et gestion des affaires communautaires, tout en précisant ses intentions et exigences relatives à la conservation de la biodiversité, à l'engagement communautaire, à la gestion des risques, au leadership et à la planification stratégique.

Chaque exploitation et projet d'Xstrata Nickel se doit de mettre en œuvre des programmes qui contribuent à la durabilité tant pour l'entreprise que pour les collectivités où elle mène des activités. Le dialogue, la santé et la sécurité, l'éducation, le leadership environnemental et la gestion de l'énergie sont privilégiés.

En 2007, les exploitations de Sudbury – qui ont remporté le prix MASHA pour l'excellence de leurs mesures sécuritaires – ont lancé un programme d'investissement communautaire de 2 M\$ qui appuie plus de 60 groupes axés notamment sur la santé, l'éducation, l'énergie durable et l'environnement. La fonderie a restauré plus de 50 hectares de terres et planté 60 000 gros arbres.

La mine Raglan, dans le Grand Nord québécois, continue d'appuyer des projets de recherche sur les conséquences des changements climatiques sur la migration du caribou vers l'Arctique. L'Association minière du Québec a remis le prix F.J.

O'Connell à la mine Raglan pour l'amélioration la plus marquée en matière de sécurité.

Toujours en 2007, Xstrata Nickel a commencé à intégrer à son programme de durabilité une stratégie visant la gestion énergétique et les changements climatiques.

Il importe pour l'entreprise d'améliorer le développement durable des collectivités tout au long du cycle de vie d'une exploitation, en cernant et en gérant les risques tout comme les occasions qui en découlent. Dans le cadre de toutes ses activités commerciales et tous ses projets, elle favorise le dialogue avec l'extérieur et l'engagement des parties pour créer des partenariats efficaces. De plus, la société injecte au moins 1 % de son profit brut dans des initiatives communautaires qui appuient la création d'emploi, l'éducation, l'environnement, la santé, le développement social et communautaire, ainsi que les arts et la culture.

L'indice Dow Jones 2008 ainsi que les indices UK Business in the Community Corporate Responsibility 2007 et Australian Corporate Responsibility ont reconnu Xstrata comme chef de file de la durabilité dans le secteur minier.

Pour en savoir plus sur le rendement environnemental de la société, rendez-vous à www.xstrata.com.

Xstrata Zinc Canada

XSTRATA PLC EST ACTUELLEMENT LE PLUS IMPORTANT PRODUCTEUR DE ZINC AU MONDE. PRINCIPAL PRODUCTEUR DE ZINC MÉTALLIFÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD, XSTRATA ZINC CANADA (XZC) GÈRE LES EXPLOITATIONS NORD-AMÉRICAINES DE LA SOCIÉTÉ ET DESSERT TOUS LES SECTEURS D'UTILISATION FINALE. SES EXPLOITATIONS MINIÈRES ET MÉTALLURGIQUES SE TROUVENT DANS L'EST DU CANADA :

- Mine Brunswick, Bathurst (N.-B.);
- Fonderie Brunswick, Bathurst (N.-B.);
- Fonderie Générale, Lachine (Qué.);
- Fonds de revenu Noranda, affinerie CEZ (participation de 25 %), Valleyfield (Qué.);
- Projet minier Persévérance, Matagami (Qué.);
- Affinerie Kidd Creek, Timmins (Ont.).

Avec une capacité de production de plus de 420 000 tonnes de zinc affiné, XZC est aussi le plus important fournisseur de produits de zinc en Amérique du Nord. On utilise principalement le zinc dans la fabrication de piles, la construction (acier galvanisé et moulages sous pression), l'équipement d'infrastructure, le matériel de transport, ainsi que les produits chimiques, pharmaceutiques et de consommation. XZC affine aussi le zinc pour créer des articles courants, des formes et alliages à valeur ajoutée, y compris des poudres spéciales utilisées dans la fabrication de piles alcalines.

Chaque installation de XZC est dotée du système de gestion SSEC (santé, sécurité, environnement et communauté), mis en œuvre par l'ancien exploitant, Falconbridge. On a mis à jour les anciens systèmes SSEC selon les normes de gestion d'Xstrata plc, qui évaluent 17 aspects.

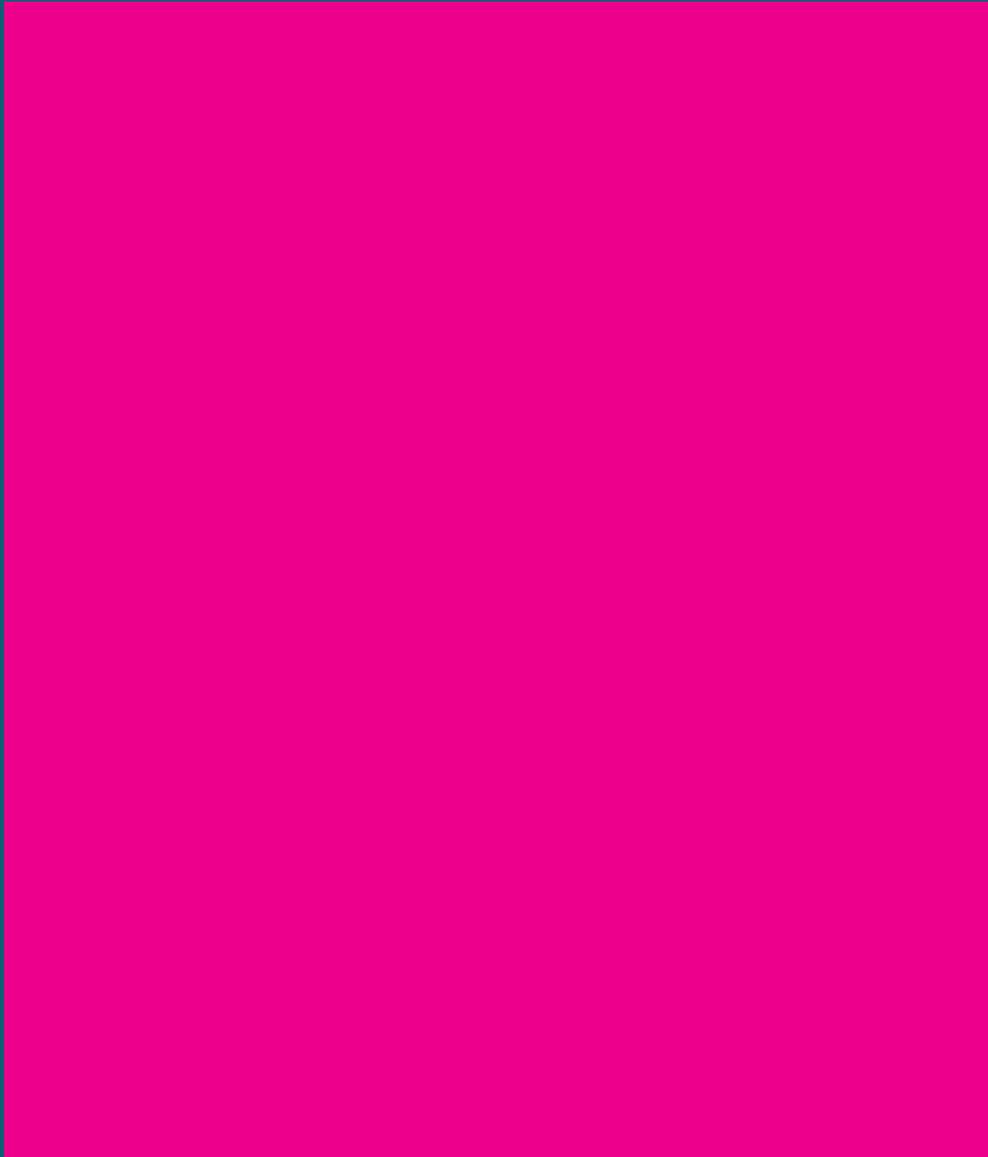


Mine de zinc-plomb Brunswick.

Parmi les principales initiatives SSEC, mentionnons :

- Une réduction de 46 % de l'intensité énergétique à l'affinerie CEZ grâce à l'utilisation de l'hydrogène (un sous-produit d'une usine chimique voisine) comme combustible;
- La mise en place d'un programme complet de restauration visant la gestion des mines fermées;
- Le maintien de relations solides avec la communauté;
- La mise en œuvre de programmes de biodiversité à chaque installation.





L'ASSOCIATION MINIÈRE DU CANADA est l'organisme national qui représente l'industrie minière canadienne. Elle regroupe des sociétés engagées dans les domaines de l'exploration minérale, de l'extraction minière, de la métallurgie, de l'affinage et de la fabrication de produits mi-ouvrés. La plus grande partie de la production canadienne de minéraux et de métaux provient des sociétés membres de l'association.

L'association défend les intérêts aux échelons national et international, travaille de concert avec les gouvernements à l'élaboration de politiques touchants aux ressources minérales, renseigne le public et favorise la collaboration entre ses sociétés membres pour résoudre des problèmes communs. L'AMC travaille en relation étroite avec les associations minières provinciales et territoriales, de même qu'avec d'autres groupes de l'industrie d'un bout à l'autre du Canada et ailleurs dans le monde.



The Mining Association
of Canada L'Association minière
du Canada

350, rue Sparks, pièce 1105
Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Tél. : 613 233-9391 | Téléc. : 613 233-8897

www.mining.ca



Imprimé sur du papier fabriqué au Canada entièrement avec des fibres recyclées après consommation et non blanchies au chlore.